

RAPPORT DE GESTION & COMPTES ANNUELS

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 JUIN 2019

INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

EXERCICE 2018

VOYAGEURS DU MONDE | VOLUME 1



RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE MIXTE DU 18 JUIN 2019

INCLUANT LE RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

EXERCICE 2018



SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DU GROUPE ET CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE	3
1.1.	Evolution générale de l'activité du Groupe et faits marquants de l'exercice 2018	3
1.2.	Evolution du chiffre d'affaires par rapport à 2017 des principaux produits du Groupe en 2018	5
1.3.	Répartition géographique des clients	5
1.4.	Activité de nos Maisons (hébergements exclusifs).....	6
1.5.	Succursales	6
2.	ACTIVITE DES FILIALES – COMPTES CONSOLIDES – SITUATION ET PERSPECTIVES DU GROUPE	7
2.1.	Activité des principales filiales et sociétés contrôlées	7
2.2.	Compte de résultat et bilan du Groupe.....	12
2.3.	Situation d'endettement.....	16
2.4.	Activité en matière de recherche et de développement	16
2.5.	Evénements importants concernant le Groupe survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport	16
2.6.	Evolution prévisible de la situation du Groupe	16
2.7.	Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est confronté.....	16
3.	DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA –FINANCIERE	18
3.1.	Modèle d'affaires	18
3.2.	Cartographie des risques environnementaux, sociétaux et sociaux	19
3.3.	Indicateurs de suivi des risques environnementaux.....	20
3.4.	Indicateurs de suivi des risques sociétaux	21
3.5.	Indicateurs de suivi des risques sociaux	23
4.	SITUATION DE VOYAGEURS DU MONDE – COMPTES SOCIAUX	25
4.1.	Compte de résultat et bilan de Voyageurs du Monde	25
4.2.	Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société.....	27
4.3.	Prêts à moins de deux ans consentis par la Société à titre accessoire dans les conditions de l'article L. 511 – 6, 3 bis alinéa 2 du Code Monétaire et Financier.....	27
4.4.	Activité en matière de recherche et de développement de la Société.....	27
4.5.	Filiales, participations et sociétés contrôlées	27
5.	RESULTAT DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DU RESULTAT – RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES.....	28
5.1.	Proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2018	28
5.2.	Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles ou non à l'abattement de 40% (article 243 bis du Code Général des Impôts)	29
5.3.	Tableau des résultats des cinq derniers exercices.....	29
6.	CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE.....	30
7.	INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL	30
7.1.	Composition de l'actionnariat et répartition des droits de vote au 31.12.2018	30
7.2.	Evolution du titre Voyageurs du Monde en bourse (Euronext Growth)	32
7.3.	Rachat par la Société de ses propres actions : examen des précédentes autorisations au Conseil - proposition d'une nouvelle autorisation, avec faculté de subdélégation	34
8.	PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D'ACTIONS - ACTIONS GRATUITES - PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES	35
9.	ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE - MANDATAIRES SOCIAUX– CENSEURS.....	36
10.	COMMISSARIAT AUX COMPTES.....	38
11.	RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	39
11.1.	Informations concernant les mandataires sociaux	39
11.2.	Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale	45
11.3.	Délégations de pouvoirs et/ou de compétence en matière d'augmentation de capital	48

1. PRESENTATION DU GROUPE ET CHIFFRES CLES DE L'ACTIVITE

Conformément aux dispositions des articles L.232-1 et L. 225-100-1 du Code de commerce, nous vous présentons ci-après, l'activité et les résultats de Voyageurs du Monde (ci-après, la "Société" ou "Voyageurs") et de ses filiales (la Société et ses filiales, ci-après dénommées le "Groupe"), une analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société, au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2018, ainsi que l'évolution prévisible.

1.1. Evolution générale de l'activité du Groupe et faits marquants de l'exercice 2018

Pour la deuxième année consécutive, le marché français du tourisme est en hausse, il a progressé de 4,3% en volume d'affaires et 4,8% en nombre de clients (statistiques SETO pondérées selon le mix destinations du Groupe). Sur cette période, le Groupe qui a maintenu une croissance soutenue continue sa progression.

En 2018, le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 465,9 millions d'euros, en hausse de 9,2% par rapport à l'exercice précédent (426,9 millions d'euros).

Sur la même période, le taux de marge brute continue sa progression, passant de 28,4% en 2017 à 29,7% en 2018. Ces deux éléments contribuent à une hausse de la marge brute de 14,2% en valeur. Elle s'élève à 138,6 millions d'euros sur l'exercice.

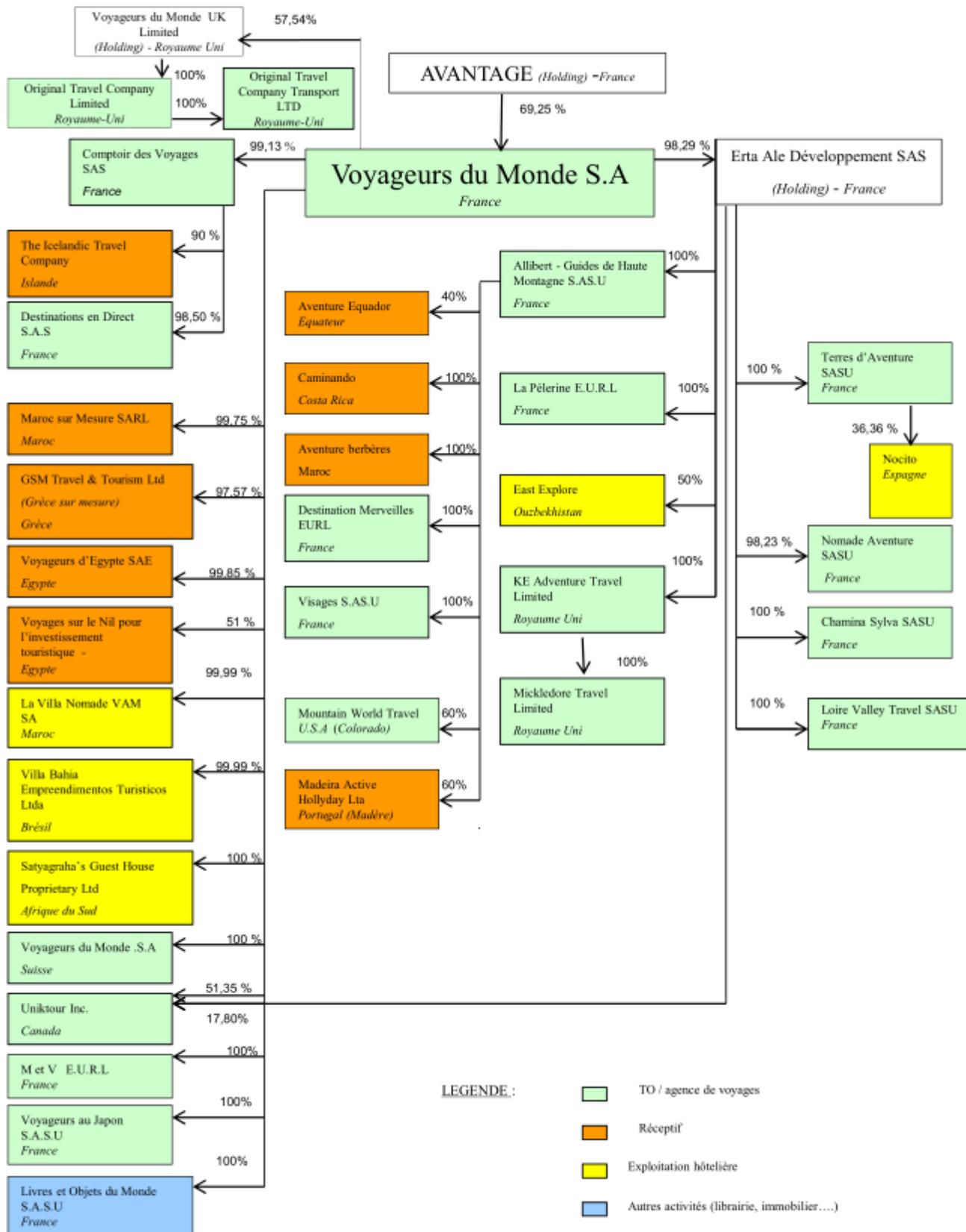
Cette évolution combinée à celle des charges d'exploitation (+12,6%) génère une forte progression de l'EBIT (+16% à 30,3 millions d'euros). Le résultat net avant minoritaire s'élève à 21,7 millions d'euros, en progression de +11,4% par rapport à l'exercice précédent. Après affectation aux intérêts minoritaires, le résultat net part du Groupe s'établit à 21,3 millions d'euros contre 18,8 millions d'euros en 2017 (+13,1%).

Prises de participations, cessions, fusions

- Acquisition de 30% des parts de la société Destination Merveilles (RCS Antibes 433 342 656), par la société Erta Ale Développement ("EAD") le 4 juillet 2018, auprès d'associés minoritaires, portant le contrôle de EAD à 100%.
- Cession le 15 novembre 2018 par la société Erta Ale Développement ("EAD") de 100 % des actions Visages (RCS Gap 393 771 829) et des parts Destination Merveilles (RCS Antibes 433 342 656) au profit de la société Allibert – Guides de Haute Montagne. Cette dernière a ensuite décidé, le 23 novembre 2018, la dissolution anticipée des sociétés Visages et Destination Merveilles à effet du 1^{er} janvier 2019.
- Acquisition le 13 décembre 2018 par KE Adventure Travel Ltd (filiale au Royaume Uni de EAD) de 100% des actions de Mickledore Travel Ltd.

Divers

Au 31 décembre 2018, l'organigramme du Groupe était le suivant :



Organigramme au 31 décembre 2018

1.2. Evolution du chiffre d'affaires par rapport à 2017 des principaux produits du Groupe en 2018

Produits	Principales marques commerciales	Variation CA 2018/2017	% du CA 2018	% du CA 2017
Voyage sur mesure	Voyageurs du Monde (France, Suisse, Canada) ; Comptoir des Voyages ; Bynativ ; Original Travel, Voyageurs au Canada	13,1%	60,0%	57,9%
Voyage d'aventure	Terres d'Aventure / Grand Nord Grand Large ; Allibert - Guides de Haute Montagne ; Nomade Aventure ; Chamina Sylva ; La Pèlerine ; KE Adventure Travel	4,1%	35,7%	37,5%
Voyage pour les collectivités et entreprises	Voyageurs du Monde	-0,2%	3,6%	3,9%
Autres produits	Livres et Objets du Monde ; sur commissions toutes marques	+1,7%	0,6%	0,7%
TOTAL		9,2%	100,0%	100,0%

1.3. Répartition géographique des clients

La répartition du chiffre d'affaires des ventes aux particuliers du Groupe, par origine géographique des clients, se présente comme suit, au 31 décembre 2018 par comparaison au 31 décembre 2017:

Origine des clients par adresse client	2017	2018
France	79%	80%
Etranger	21%	20%
Total	100%	100%

Sur les clients français, la répartition entre Ile de France/Régions se présente comme suit, au 31 décembre 2018 par comparaison au 31 décembre 2017:

Origine des clients par adresse client	2017	2018
Ile de France	41%	43%
Régions	59%	57%
Total	100%	100%

1.4. Activité de nos Maisons (hébergements exclusifs)

Le Groupe dénombre fin 2018:

- 3 hébergements en pleine propriété : la Villa Nomade (12 chambres) située à Marrakech (Maroc) ; la Villa Bahia (17 chambres) située à Salvador de Bahia (Brésil) et la Satyagraha's Guest House (8 chambres) localisée à Johannesburg (Afrique du Sud),
- 2 bateaux de croisière sur le Nil : le Steam Ship Sudan (23 cabines) et la Flâneuse du Nil (7 cabines).

Pour la troisième année consécutive, le niveau de la demande pour la Villa Nomade au Maroc s'est amélioré en 2018. Le taux de remplissage s'est élevé à 51%, contre 44% au cours de l'année 2016.

Au Brésil, le taux de remplissage de la Villa Bahia s'est élevé à 54% en 2017, contre 42% l'année précédente.

La Satyagraha's Guest House enregistre un taux de remplissage de 35% en moyenne sur l'année 2018 comme en 2017.

Le taux de remplissage du Steam Ship Sudan s'améliore fortement à 66% (contre 38% en 2017). La Flâneuse a repris son activité au cours de l'exercice.

1.5. Succursales

La Société détient les succursales suivantes :

- 48 rue Sainte-Anne - 75002 – Paris ;
- 50 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris ;
- 53 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris ;
- 57 rue Sainte-Anne – 75002 – Paris ;
- 75 rue de Richelieu – 75002 – Paris ;
- 4 rue du Maréchal Joffre – 06000 – Nice ;
- 25 rue Fort-Notre-Dame – 13001 – Marseille ;
- 26 rue des Marchands – 31000 – Toulouse ;
- 28 rue Mably – 33000 – Bordeaux ;
- 8 rue du Palais des Guilhem – 34000 – Montpellier ;
- 31 rue de la Parcheminerie – 35000 – Rennes ;
- 16 Boulevard Gambetta - 38000 - Grenoble ;
- 13 rue du Moulin - 44000 - Nantes ;
- 147 Boulevard de la Liberté - 59000 – Lille ;
- 16 rue Sainte Barbe - 67000 - Strasbourg ;
- 5 Quai Jules Courmont – 69000 – Lyon ;
- 17-19 rue de la Vicomté – 76000 - Rouen ;
- 23 Chaussée de Charleroi – 1060 – Bruxelles.

La Société a ouvert un bureau de représentation à Tokyo au Japon.

2. ACTIVITE DES FILIALES – COMPTES CONSOLIDES – SITUATION ET PERSPECTIVES DU GROUPE

2.1. Activité des principales filiales et sociétés contrôlées

Terres d'Aventure S.A.S. (incluant les produits Grand Nord Grand Large)

Le chiffre d'affaires de Terres d'Aventure est en hausse de 5,4%, passant de 69,3 millions d'euros sur l'exercice 2017 à 73 millions d'euros sur l'exercice 2018.

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) s'élèvent à 67,1 millions d'euros contre 64,1 millions d'euros au titre de l'exercice précédent (soit une hausse de 4,6%)

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 6,1 millions d'euros en 2018 contre 5,4 millions d'euros en 2017.

Après prise en compte du résultat financier (0,1 million d'euros), de la participation des salariés (0,6 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (1,5 million d'euros), le résultat net s'élève à 4,0 millions d'euros à la clôture de l'exercice contre 3,7 millions d'euros l'exercice précédent (soit une hausse de 9,9 %).

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 1,8 million, contre 1,2 million d'euros en 2017.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2018 à 8,0 millions d'euros, soit une hausse de 7,0% par rapport à 2017.

Allibert - Guides de Haute Montagne S.A.S.

Allibert – Guides de Haute Montagne, spécialisée dans les randonnées et les trekkings organisés, dégage un chiffre d'affaires de 43,1 millions d'euros sur l'exercice 2018, contre 42,6 millions d'euros en 2017 (soit une hausse de 1,33 %).

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) s'élèvent à 40,6 millions d'euros contre 39,6 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit donc en 2018 à 2,8 millions d'euros contre 3,2 millions d'euros en 2017.

Après prise en compte du résultat financier (0,2 million d'euros), de la participation des salariés (0,3 million d'euros), et de l'impôt sur les sociétés (0,7 million), le résultat net s'élève à 2,0 millions d'euros à la clôture de l'exercice comme en 2017.

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 2,2 millions d'euros contre 1,3 million d'euros en 2017.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2018 à 5,4 millions d'euros, en hausse de 9,5 % par rapport à 2017.

Comptoir des Voyages S.A.S.

Comptoir des Voyages, spécialisée dans le voyage sur mesure, enregistre un chiffre d'affaires de 62,4 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 55,9 millions d'euros au 31 décembre 2017 (soit une hausse de 11,6 %).

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) d'un montant de 58,8 millions d'euros au 31 décembre 2018 enregistrent une hausse de 11,8 % par rapport à l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort donc à 4 millions d'euros à la clôture de l'exercice, en hausse de 10,9% par rapport à celui de 2017.

Après prise en compte du résultat financier (0,1 million d'euros), de la participation des salariés (0,4 million d'euros) et de l'impôt sur les sociétés (1,1 million d'euros), le résultat net s'élève au 31 décembre 2018 à 2,6 millions d'euros contre 2,4 millions d'euros en 2017 (soit une augmentation de 10,2 %).

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 4,3 millions d'euros contre 4,2 millions d'euros en 2017.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2018 à 9,7 millions d'euros, en hausse de 6,7 % par rapport à 2017.

Nomade Aventure S.A.S.

Nomade Aventure, qui évolue sur le marché du voyage d'aventure, enregistre un chiffre d'affaires de 23,9 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 21,2 millions d'euros en 2017, soit une augmentation de 12,5 %.

Globalement, le chiffre d'affaires progresse sur l'ensemble des départements, excepté les départements suivants : France-Europe (-0,8 %), Asie du Sud-Est -Inde du Sud (-15,7 %).

Les charges d'exploitation (achats de voyages inclus) d'un montant de 23,1 millions d'euros à la clôture de l'exercice enregistrent une hausse de 11,5% par rapport à l'exercice précédent.

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 0,8 million d'euros en 2018, en hausse de 44,4 % par rapport à 2017.

Après prise en compte du résultat financier, de la participation et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net s'élève, au 31 décembre 2018, à 0,5 million d'euros contre 0,4 million d'euros au titre de l'exercice précédent, soit une augmentation de 12,7 %.

Au niveau du bilan, l'actif immobilisé s'élève à 0,5 million d'euros contre 0,4 million d'euros en 2017.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2018 à 1,9 million d'euros, en augmentation de 5 % par rapport à 2017.

I.T.C. (Icelandic Travel Company)

Cette société domiciliée à Reykjavik (Islande) exerce une activité de réceptif pour les marques du Groupe à hauteur de 73 % et pour des clients directs pour les 27 % restant.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 7,2 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 9,1 millions d'euros au 31 décembre 2017 (soit une diminution de 20,8 %).

Les charges d'exploitation (hors achats de voyages) se sont quant à elles élevées à la clôture de l'exercice à 1,7 million d'euros contre 2,3 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de 0,8 million d'euros.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2018 à 1,3 million d'euros (soit une hausse de 6,2 % par rapport à 2017).

Uniktour Inc. (Canada)

Uniktour Inc., société canadienne spécialisée dans le voyage sur mesure, distribue aussi les voyages d'aventure de Terres d'Aventure sur le sol canadien. Elle dispose d'un réseau de 3 agences au Canada (Montréal, Ottawa et Québec). Elle a fusionné début 2016 avec la société canadienne Caravaniers, acquise par EAD et spécialiste des voyages d'aventure.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 10,3 millions d'euros en 2018 contre 10,7 millions d'euros en 2017 (soit une baisse de 4,6 %). A noter, qu'en devise locale (CAD) le chiffre d'affaires 2018 est en hausse de +0,6 % par rapport à 2017.

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 9,8 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 10,3 millions d'euros en 2017).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2018 à 0,6 million d'euros, contre 0,5 million d'euros en 2017.

Après prise en compte du résultat financier, du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les sociétés (0,2 million d'euros), le résultat net est de 0,5 million d'euros, en hausse de 70,9 % par rapport à 2017.

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2018 à 1,3 million d'euros (soit une augmentation de 39,3 % par rapport à 2017).

Chamina Sylva S.A.S.

Chamina Sylva exerce une activité de réceptif, spécialiste français des randonnées en individuel, en particulier sur les chemins historiques.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à la clôture de l'exercice 2018 à 7 millions d'euros contre 6,9 millions d'euros en 2017 (soit une augmentation de 1,6%).

Cette hausse du chiffre d'affaires cache des disparités :

- une baisse de l'accompagné en France
- une augmentation de la liberté en Europe.

Les charges d'exploitation se sont quant à elles élevées à 6,9 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 6,7 millions d'euros en 2017).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2018 à 0,3 million d'euros en diminution de 26,6 % par rapport à 2017.

Après prise en compte du résultat financier, du résultat exceptionnel et de l'impôt sur les sociétés (0,06 million d'euros), le résultat net est de 0,2 million d'euros (soit une baisse de 17,8 % par rapport à 2017).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2018 à 0,8 million d'euros, en baisse de 5,6 % par rapport à 2017.

Voyageurs du Monde, Genève

Cette société intègre l'activité de l'agence de Genève et regroupe une équipe de Voyageurs du Monde et une équipe de revendeurs des produits Terres d'Aventure.

Son chiffre d'affaires s'est élevé à 10,4 millions d'euros en 2018 contre 7,9 millions d'euros en 2017, (soit une progression de 31,6 % par rapport à l'exercice précédent).

Les charges d'exploitation s'établissent à 10,0 millions d'euros (contre 7,6 millions d'euros en 2017).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2018 à 0,4 million d'euros contre 0,3 million d'euros en 2017 (soit une augmentation de 66,2 %).

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés le résultat net est de 0,3 million d'euros (soit une hausse de 56,8 % par rapport à 2017).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2018 à 1 million d'euros, contre 0,8 million d'euros au 31 décembre 2017.

Original Travel

Original Travel, spécialiste anglais des voyages sur mesure haut de gamme, dégage un chiffre d'affaires de 19,5 millions d'euros en 2018 contre 17,7 millions d'euros en 2017, (soit une progression de 13,6 % par rapport à l'exercice précédent).

Les charges d'exploitation se sont, quant à elles, élevées à 19,2 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 17,4 millions d'euros en 2017).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2018 à 0,3 million d'euros contre 0,2 million d'euros en 2017 (soit une hausse de 40,8 %).

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de 0,4 million d'euros (soit une augmentation de 52,4 % par rapport à 2017).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2018 à 2,1 millions d'euros, comme au 31 décembre 2017.

KE Adventure Travel Limited

KE Adventure, société britannique spécialisée dans le voyage d'aventure, propose des voyages de randonnée, de trekking et de vélo à travers le monde.

Son chiffre d'affaires s'est élevé, à la clôture de l'exercice 2018, à 10,2 millions d'euros contre 10 millions d'euros en 2017 (soit une progression de 3,4 %).

Les charges d'exploitation se sont, quant à elles, élevées à 9,4 millions d'euros à la clôture de l'exercice (contre 9,1 millions d'euros en 2017).

Le résultat d'exploitation ressort ainsi en 2018 à 0,9 million d'euros (soit une diminution de 0,7 %).

Après prise en compte du résultat financier et de l'impôt sur les sociétés, le résultat net est de 0,7 million d'euros (soit une augmentation de 157,7 % par rapport à 2017).

Les capitaux propres de la société s'établissent au 31 décembre 2018 à 1,2 million d'euros, contre 0,5 million d'euros au 31 décembre 2017.

Autres filiales

Les données principales des autres filiales (capitaux propres, chiffre d'affaires et résultat) figurent dans le tableau ci-après. Il s'agit des sociétés suivantes : EAD, Grèce sur Mesure, Livres et Objets du Monde, Maroc sur Mesure, Mer et Voyages (M et V), Satyagraha's Guest House, Villa Bahia, Villa Nomade, Voyageurs au Japon, Voyageurs d'Egypte, Voyages sur le Nil, , étant rappelé que ces deux dernières sociétés ont été dissoutes au 1^{er} janvier 2019 par dissolution-confusion au profit de la société Allibert – Guides de Haute Montagne.

Sociétés en milliers d'euros	Capitaux propres		Quote part du capital détenu	Valeur nette d'inventaire des titres détenus	Avance et prêt	Caution et aval	Chiffre d'affaires HT exercice 2017	Résultat (+ ou -) exercice 2017	Dividende encaissé
	Capital	Autres capitaux propres							
EAD	9 687	24 628	98%	37 921	-	-	-	5 910	8 379
Voyageurs UK	11	12 988	58%	8 031	833	-	-	312	-
Villa Bahia	4 228	-4 341	100%	347	851	-	652	-258	-
Voyageurs d'Egypte	1 252	-1 151	100%	-	178	-	1 609	212	-
Comptoir des Voyages	335	9 331	100%	2 434	-	-	62 416	2 604	1 993
Satyagraha's Guest House	-	767	100%	1 029	-	-	377	-6	-
Villa nomade	561	-273	100%	560	606	90	376	-108	-
Uniktour	170	1 127	51%	1 247	90	-	10 356	504	67
Voyageurs au Japon	238	-155	100%	-	728	-	5 414	93	-
Livres et Objets du Monde	68	316	100%	218	-	-	1 367	112	102
Maroc sur Mesure	39	472	100%	201	-	150	1 682	117	-
Voyageurs du Monde Genève	380	605	100%	391	-	155	10 382	306	144
Mer et Voyages	8	147	100%	42	-	-	1 104	28	50
Grèce sur mesure	21	158	98%	20	-	-	4 109	25	-
Voyages sur le Nil	33	23	51%	19	-	-	108	-50	-
Total				52 462	3 286	395	99 952	9 801	10 735

2.2. Compte de résultat et bilan du Groupe

- Synthèse générale

Le Groupe enregistre un chiffre d'affaires de 465,9 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 426,9 millions d'euros au 31 décembre 2017, soit une progression de 9,2% par rapport à l'exercice précédent.

La marge s'établit à 138,6 millions d'euros contre 121,4 millions d'euros en 2017, soit une augmentation de 14,2 %.

L'EBITDA ressort ainsi à 33,7 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 29,5 millions d'euros en 2017, soit une hausse de 14,1 %.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'établit à 21,3 millions d'euros à la clôture de l'exercice, enregistrant une augmentation de 13,1 % par rapport à l'exercice précédent.

La contribution des différentes sociétés à la formation du résultat net consolidé part du Groupe (qui s'entend après l'ensemble des retraitements de consolidation, l'amortissement des écarts d'acquisition et les intérêts minoritaires) s'établit comme suit :

La contribution au résultat net consolidé de Voyageurs du Monde s'élève à 10,1 millions d'euros contre 8,9 millions d'euros au titre de l'exercice précédent (13,8 %).

Concernant les filiales françaises :

Pôle aventure :

Le Pôle aventure est placé sous EAD (holding).

La contribution au résultat net consolidé de :

- Terres d'Aventure est de 3.992 milliers d'euros contre 3.452 milliers d'euros en 2017 ;
- Allibert est de 1.923 milliers d'euros contre 1.913 milliers d'euros en 2017 ;
- Nomade Aventure est de 514 milliers d'euros contre 392 milliers d'euros en 2017 ;
- Chamina Sylva est de 227 milliers d'euros contre 263 milliers d'euros en 2017 ;
- La Pèlerine est de 257 milliers d'euros contre 178 milliers d'euros en 2017 ;
- EAD est de -96 milliers d'euros contre 46 milliers d'euros en 2017 ;
- Visages est de -64 milliers d'euros contre -41 milliers d'euros en 2017 ;
- KE Adventure Travel Limited est de 685 milliers d'euros contre 708 milliers d'euros en 2017.

Pôle sur mesure :

La contribution de Comptoir des Voyages s'élève à 2.614 milliers d'euros contre 2.383 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

La contribution de la société Voyageurs au Japon (société de *yield* management sur l'Egypte et les affrètements aériens) contribue à hauteur de 94 milliers d'euros contre -93 milliers d'euros en 2017.

La contribution de Livres et Objets du Monde s'élève à 112 milliers d'euros contre 109 milliers d'euros au titre de l'exercice précédent.

Concernant les filiales étrangères, les contributions respectives et significatives des sociétés à la formation du résultat net consolidé s'établissent comme suit au 31 décembre 2018 :

- Voyageurs du Monde Suisse (agence de voyages située à Genève) : 306 milliers d'euros contre 202 milliers d'euros en 2017 ;
- Uniktour (agence de voyages située au Canada) : 347 milliers d'euros contre 209 milliers d'euros en 2017 ;
- Original Travel (agence de voyage située à Londres) : 213 milliers d'euros contre 140 milliers d'euros en 2017 ;
- Voyageurs d'Egypte (activité de gestion de 2 bateaux sur le Nil) : 266 milliers d'euros contre -8 milliers d'euros en 2017 ;
- Villa Bahia (activité de gestion d'un hôtel à Salvador de Bahia) : -200 milliers d'euros contre -273 milliers d'euros en 2017 ;
- Maroc sur Mesure (activité de réceptif au Maroc) : 117 milliers d'euros contre 20 milliers d'euros en 2017 ;
- Villa Nomade (activité de gestion d'un hôtel à Marrakech) : -108 milliers d'euros contre -163 milliers d'euros en 2017.

Les autres sociétés du Groupe ont une contribution non significative au résultat net consolidé.

- **Evolution du périmètre de consolidation**

Accroissement ou cession de participations :

Les évolutions du périmètre de consolidation intervenues au cours de l'exercice 2018 sont les suivantes :

- le Groupe a acquis 4,58% des titres d'EAD pour un montant total de 4.215 milliers d'euros. L'écart d'acquisition complémentaire s'élève à 1.729 milliers d'euros. Consécutivement à cette opération et à l'opération d'attribution gratuite d'actions, le pourcentage d'intérêt du groupe dans le sous-ensemble EAD (pôle aventure) est de 98,52%.
- En fin d'année 2018, KE Adventure Travel Limited (filiale du pôle aventure détenue à 100% par EAD) a acquis la société Mickledore Tavel Limited pour un montant total de 3.369 milliers d'euros. L'écart d'acquisition dégagé s'élève à 2.877 milliers d'euros.
- Des plans d'attributions gratuites d'actions ont été octroyés à des salariés d'EAD, de Comptoir des Voyages, de Voyageurs UK et de Nomade Aventure.. Ces opérations ont conduit à des modifications non substantielles des pourcentages d'intérêt, des sociétés émettrices.

Le périmètre de consolidation au 31 décembre 2018 figure dans le paragraphe 7 de l'annexe aux comptes consolidés de l'exercice 2018.

- **Le compte de résultat consolidé 2018**

➤ **Chiffre d'affaires et autres produits**

Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2018 s'est élevé à 465,9 millions d'euros contre 426,9 millions d'euros en progression de 9,2 % par rapport à l'exercice précédent.

Le chiffre d'affaires est composé à hauteur de 0,4 million d'euros de ventes de livres et articles de voyage et pour le solde, soit 465,5 millions d'euros de prestations de voyages.

Les autres produits s'élèvent à 1,3 million contre 2,1 millions d'euros en 2017.

➤ Marge brute

La marge brute à la clôture de l'exercice s'élève à 138,6 millions d'euros contre 121,4 millions d'euros en 2017, soit une hausse de 14,2 % par rapport à l'exercice précédent. En pourcentage du chiffre d'affaires, la marge brute a augmenté, passant de 28,4 % en 2017 à 29,7 % en 2018.

➤ Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent globalement à 109,6 millions d'euros contre 97,3 millions d'euros en 2017, en augmentation de 12,6 %. Cette évolution résulte principalement des variations suivantes :

Les charges de personnel ont progressé de 13,4% entre les exercices 2017 et 2018, s'élevant à 70,2 millions d'euros en 2018 contre 61,9 millions en 2017. Les charges de personnel incluent l'intéressement et la participation des salariés qui s'élèvent à 6,6 millions d'euros en 2018.

Les services extérieurs s'élèvent à 32,6 millions d'euros au 31 décembre 2018, enregistrant une hausse de 12,5 %.

Le poste impôts et taxes passe de 2,7 millions d'euros en 2017 à 3,1 millions d'euros en 2018, soit une augmentation de 11,8 %.

Le poste dotations nettes aux amortissements et provisions est en légère augmentation de 0,1 % par rapport à l'exercice précédent, s'élevant à 3,4 millions d'euros en 2018. Il intègre les dotations aux amortissements qui s'élèvent au 31 décembre 2018 à 3,9 millions d'euros contre 3,6 millions d'euros en 2017. La dotation nette aux provisions s'élève à -0,5 million d'euros en 2018, contre -0,2 million d'euros en 2017.

Les autres postes n'appellent pas de commentaire particulier.

➤ Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation au 31 décembre 2018 s'établit à 30,3 millions d'euros contre 26,1 millions d'euros en 2017, enregistrant une progression de 16 %.

➤ Résultat financier

Le résultat financier ressort à la clôture de l'exercice à 0,4 million d'euros contre 0,5 million d'euros au 31 décembre 2017.

➤ Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel au 31 décembre 2018 est de -0.1 million d'euros.

➤ Résultat net consolidé part du Groupe

Après prise en compte de l'impôt (8,9 millions d'euros) et des intérêts minoritaires (0,4 million d'euros), le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 21,3 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 18,8 millions d'euros au 31 décembre 2017, en hausse de 13,1 % par rapport à l'exercice précédent.

- **Le bilan consolidé 2018**

L'actif immobilisé d'un montant de 66,5 millions d'euros au 31 décembre 2018, contre 60,5 millions d'euros au 31 décembre 2017, comprend essentiellement :

- La fraction non amortie des écarts d'acquisition pour 33,1 millions d'euros contre 28,6 millions d'euros au titre de l'exercice 2017 ;
- Des immobilisations incorporelles pour 20 millions d'euros en augmentation de 3 % par rapport à 2017) ;
- Des immobilisations corporelles pour 11 millions d'euros hausse de 4,4 % par rapport à 2017) ;
- Des immobilisations financières pour 2,4 millions d'euros, en hausse de 21,8 % par rapport à 2017.

L'actif circulant, d'un montant de 238,4 millions d'euros au 31 décembre 2018, en progression de 8,2 % par rapport à 2017 comprend essentiellement :

- Des comptes clients et rattachés pour 77,2 millions d'euros contre 62,8 millions d'euros en 2017 ;
- Des charges constatées d'avance pour 31,0 millions d'euros contre 28,4 millions d'euros en 2017 ;
- Des autres créances pour 9,9 millions d'euros comme en 2017 ;
- Des valeurs mobilières de placement et des disponibilités pour un total de 119,3 millions d'euros contre 109,9 millions d'euros en 2017.

Au passif du bilan, les capitaux propres, part du Groupe, s'élèvent à 99,9 millions d'euros contre 86,4 millions d'euros en 2017.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 1,2 million d'euros contre 1,5 million d'euros en 2017.

Les emprunts et dettes financières représentent 11,1 millions d'euros contre 13,5 millions d'euros en 2017. Un des emprunts non soldé au 31 décembre 2018 est à taux variable, couvert par un contrat de swap de taux.

Les avances et acomptes reçus sont de 0,5 million d'euros en 2018 contre 4,5 millions d'euros en 2017.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 27,7 millions d'euros contre 27,2 millions d'euros en 2017.

Le poste autres dettes et comptes de régularisation s'élève quant à lui à 162,1 millions d'euros contre 133,5 millions d'euros en 2017. Il comprend des produits constatés d'avance qui s'élèvent à 136,6 millions d'euros (contre 113,1 millions d'euros en 2017). Ce poste intègre également les dettes fiscales et sociales qui s'élèvent à 19,5 millions d'euros contre 16,4 millions d'euros en 2017.

Les autres postes ne sont pas significatifs.

2.3. Situation d'endettement

Le niveau de l'endettement du Groupe (11,1 millions d'euros), qui représente 11,1 % des fonds propres part du Groupe est peu élevé et le Groupe n'a éprouvé aucune difficulté à procéder aux remboursements des échéances prévues en 2018.

2.4. Activité en matière de recherche et de développement

Afin d'améliorer l'efficacité des systèmes d'information, le Groupe engage régulièrement des frais de développement sur des projets informatiques spécifiques. A ce titre, au cours de l'exercice 2018, d'importants frais de développement ont été mis en œuvre par le Groupe.

2.5. Événements importants concernant le Groupe survenus entre la date de clôture de l'exercice et la date du présent rapport

Comme indiqué au point 1.1.1, la société Allibert – Guides de Haute Montagne a décidé la dissolution anticipée des sociétés Visages et Destination Merveilles en date du 23 novembre 2018.

La transmission universelle de patrimoine des sociétés Visages et Destination Merveilles au profit de la société Allibert – Guides de Haute Montagne est intervenue le 1^{er} janvier 2019, à l'expiration du délai d'opposition des créanciers. Les sociétés Visages et Destination Merveilles ont été radiées à cette même date.

2.6. Evolution prévisible de la situation du Groupe

Au 31 décembre 2018, le Groupe enregistrait une hausse de 6,8 % de ses réservations pour 2019.

Le montant de ces réservations représentait 29 % du chiffre d'affaires 2018.

A court et moyen terme, le Groupe axe principalement son développement à l'international.

2.7. Description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans le périmètre de consolidation est confronté

Le Groupe a identifié les principaux risques auxquels il est confronté et a élaboré les traitements appropriés pour les prévenir et/ou en limiter les effets.

(i) Risques relatifs au secteur d'activité et à l'intensification de la concurrence

Les risques identifiés concernent le transport aérien et la survenance d'événements politiques, climatiques, sanitaires ou relèvent de catastrophes naturelles.

La direction générale et la direction juridique gèrent ces événements à l'aide d'un réseau d'informations et d'un système de protection (assurances et réglementation professionnelle).

Une cellule « sécurité » assure une veille régulière de la situation géopolitique et sanitaire des destinations vendues par le Groupe, sous le contrôle de la direction générale qui opère les arbitrages.

Par ailleurs, s'agissant des risques liés à l'intensification de la concurrence, le Groupe attire l'attention des investisseurs sur le risque de dépendance aux moteurs de recherche ainsi qu'à l'apparition de concurrents ayant des pratiques très agressives dans le domaine du référencement naturel ou payant.

(ii) *Risques relatifs au Groupe et à son organisation*

- *Risques techniques*

Il s'agit principalement des risques informatiques et de ceux liés à l'utilisation d'Internet.

La direction informatique gère ces risques techniques en relation avec la direction générale.

- *Risques de dépendance vis-à-vis de certains cadres dirigeants*

Le développement du Groupe dépend dans une large mesure de la qualité et de l'expérience des membres de son équipe de direction, parmi lesquels : Jean-François Rial, en charge notamment du développement de Voyageurs du Monde et des hébergements à l'étranger ; Alain Capestan, en charge notamment des secteurs administratifs et financiers du Groupe, du développement de Comptoir des Voyages et du Pôle Aventure, ainsi que des hébergements et des réceptifs à l'étranger ; Lionel Habasque, en charge notamment de Terres d'Aventure, de l'activité Groupe et Entreprises de Voyageurs du Monde, ainsi que du développement du Pôle Aventure ; et Loïc Minvielle, Dirigeant de Comptoir des Voyages et de Nomade Aventure. Ces personnes ainsi que Frédéric Moulin, Directeur Informatique, sont des collaborateurs clés de l'entreprise. Ils sont couverts par une assurance « RC dirigeants ». Les mandats exercés par ces cinq dirigeants sont détaillés au point 9 du présent rapport.

- *Risques liés à des acquisitions futures et à leur intégration*

Le Groupe pourrait envisager, dans le cadre de sa stratégie de croissance externe, de procéder à de nouvelles acquisitions sur une base sélective de sociétés dans le même secteur d'activité en France ou à l'étranger. Le Groupe ne peut garantir que de telles opportunités d'acquisition se présenteront, ni que les acquisitions auxquelles il procèdera se révéleront rentables à terme. Par ailleurs, toute acquisition comporte des risques inhérents à la valorisation de l'entreprise achetée ainsi que des risques fiscaux et comptables, des risques associés à l'intégration des activités rachetées à celles du Groupe, des risques liés à l'entrée ou l'intervention sur des marchés dans lesquels le Groupe n'a aucune ou peu d'expérience, et aux coûts imprévus associés, à la focalisation des dirigeants sur ces opérations au détriment des autres activités du Groupe, ainsi que le risque de ne pas réussir à conserver les dirigeants clefs des entités acquises. Ces acquisitions pourraient présenter des risques plus importants que les acquisitions déjà réalisées et entraîner des coûts significatifs.

On notera cependant que les nombreuses acquisitions réalisées par le Groupe depuis 2001 (une dizaine de sociétés dont une au Canada et deux au Royaume-Uni) n'ont présenté aucun problème de financement ou d'intégration.

Voyageurs du Monde bénéficie par ailleurs d'une promesse de vente (call option) portant sur 30,85% des titres de la société Uniktour exerçable le 1^{er} janvier 2023. Concomitamment, Voyageurs du Monde a octroyé aux vendeurs une promesse d'achat (put option) exerçable symétriquement. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles des exercices précédents les levées d'option.

Enfin, Voyageurs du Monde a octroyé aux actionnaires minoritaires de Voyageurs du Monde UK une promesse d'achat (put) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2020 ou au 31/12/2021. Voyageurs du Monde bénéficie d'une promesse de vente (call) exerçable sur la base des comptes clos au 31/12/2021 ou au 31/12/2022. Leurs prix sont fonction des marges opérationnelles de l'exercice et du niveau de trésorerie nette.

- *Risques financiers*

Comme indiqué au point 2.2 « bilan consolidé 2018 » ci-avant, un prêt bancaire qui reste à rembourser au 31 décembre 2018 est à taux variable. Le Groupe a couvert 100% de cet emprunt par un contrat de swap de taux et n'est donc plus exposé au risque de taux.

Le risque de change est toujours couvert par le biais de contrats d'achats ou ventes à terme de devises (selon qu'il s'agit de paiements fournisseurs ou de règlements clients). Les couvertures sont réalisées et ajustées régulièrement sur la base du carnet de commandes analysé mensuellement. Si les couvertures ne sont pas proposées dans des conditions favorables par les banques, les sociétés

concernées font appel à des avances sur saisons auprès de leurs gros clients ce qui leur permet d'assurer le taux de conversion sur une part significative de leur chiffre d'affaires.

Par décret n°2015-1111 du 2 septembre 2015, le Gouvernement a modifié en profondeur les règles relatives à la garantie financière des opérateurs de voyages et de séjours. Ces modifications visent principalement à garantir la totalité des fonds déposés par les clients auprès des opérateurs de voyages. Afin de permettre à son garant de mesurer son risque, le Groupe évaluera chaque année le pic d'acomptes reçus de ses clients sur des commandes en cours. En 2018, le Groupe est garanti par la société Atradius Insurance Credit NV, à qui il a accordé un nantissement de comptes à terme d'un montant total de 16 millions d'euros.

- *Risques juridiques*

Ils sont divers et concernent en particulier ceux liés à la réglementation applicable aux activités du Groupe, étant précisé que le Groupe se conforme, à sa connaissance, à la réglementation applicable aux contrats de vente et plus particulièrement aux dispositions relatives :

- à la révision des prix,
- aux litiges commerciaux,
- aux traitements des données, en particulier des données à caractère personnel et aux sites Internet,
- à la vente des prestations,
- à la propriété intellectuelle.

Tous ces risques sont étroitement analysés et traités par les directions juridique et informatique ainsi que les services clients, étant précisé que chaque acteur opérationnel reste sensibilisé à ces sujets.

3. DECLARATION CONSOLIDEE DE PERFORMANCE EXTRA –FINANCIERE

Suite à la transposition en France de la directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations sociales et environnementales, Voyageurs du Monde est tenue pour la première fois d'établir et de publier sur son site internet une déclaration consolidée de performance extra-financière dès lors que l'ensemble des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation atteint un chiffre d'affaires hors taxes supérieur à 100 millions d'euros et un nombre de salariés supérieur à 500.

Cette déclaration donne lieu à l'établissement d'une attestation de vos Commissaires aux comptes selon laquelle ladite déclaration figure bien dans le présent rapport et d'un rapport d'un organisme tiers indépendant comprenant un avis motivé sur la conformité de ladite déclaration et la sincérité des informations fournies.

Nous vous renvoyons à ce(s) document(s) pour votre parfaite information.

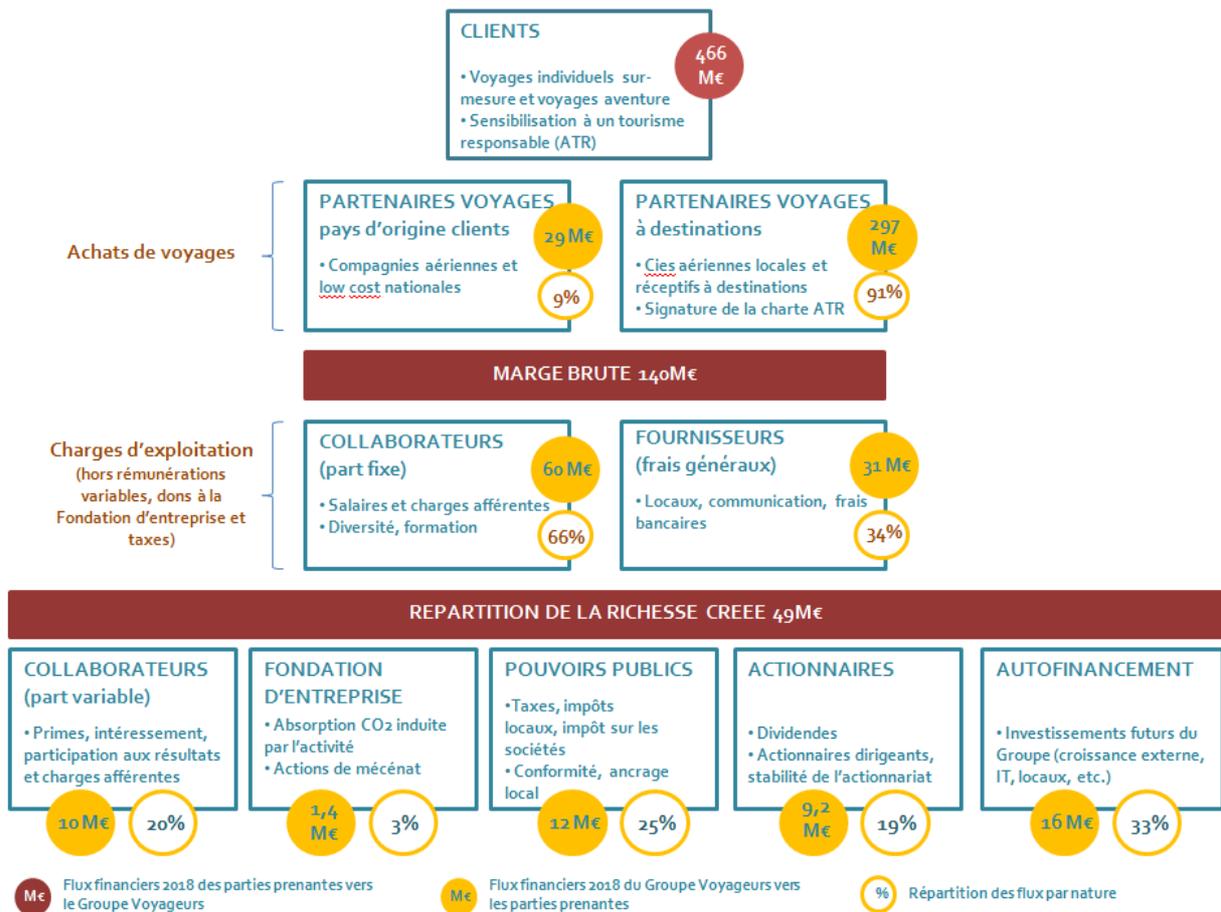
3.1. Modèle d'affaires

Le Groupe a une activité d'intermédiation et de création de valeur par le service. Cela se traduit par une forte proportion d'achat de prestations dont une partie importante (91%) se situe dans les pays de destination de la clientèle. Cette caractéristique, suppose le respect d'une politique durable vis-à-vis des partenaires locaux (réceptifs, hébergements, guides, accompagnateurs, porteurs, cuisiniers, etc.) dans le respect des principes du Label ATR (Agir pour un Tourisme Responsable) et le respect de cahiers des charges strictes en matière de qualité, de niveau de service et de sécurité des voyageurs.

Comme le montre le schéma ci-dessous, l'immense majorité des flux d'achat de prestations se situe dans les destinations visitées. Il faudrait, en outre, ajouter à ces chiffres les dépenses des voyageurs effectuées sur place et qui peuvent représenter 10% du prix du voyage, du fait de l'itinérance et de la non inclusion des repas (pour les voyages sur mesure) et des dépenses personnelles pour tous les voyages. Enfin, il faudrait aussi intégrer à ces chiffres les pourboires laissés sur place en fonction des

recommandations effectuées aux clients par les toutes les structures du Groupe et visant à la distribution de sommes conformes aux usages et coutumes locales.

La richesse créée par le Groupe (49 M€ en 2018) est répartie de manière équilibrée entre les différents acteurs qui ont contribué à sa formation. Les employés qui reçoivent 20% de la totalité de la richesse créée sous forme de rémunération variable (intéressement, participation, bonus). Les actionnaires dont la stabilité garantie une stratégie qui s'inscrit dans la durée (19%). L'Etat et les collectivités locales (25%) et la fondation d'entreprise qui agit pour réduire l'impact écologique de l'activité du Groupe et favorise le développement durable (3%). Le solde, soit 33%, est conservé par l'entreprise pour l'investissement futur et le développement.



Modèle d'affaires incluant toutes les entités du Groupe, en France et à l'étranger.

3.2. Cartographie des risques environnementaux, sociétaux et sociaux

Afin d'identifier et hiérarchiser les risques extra-financiers du Groupe, la direction générale, des ressources humaines, juridique et financière du Groupe ont collaboré dans le cadre de groupes de travail. L'analyse des risques s'est fondée d'une part sur les thématiques du dispositif Grenelle II et d'autre part sur les 17 objectifs de développement durable (ODD). Confrontées aux activités du groupe Voyageurs, ces deux grilles de lecture ont permis de sélectionner les risques extra-financiers les plus significatifs, qui peuvent être synthétisés de la manière suivante :

RISQUES	POLITIQUES ET ACTIONS	INDICATEURS
Environnemental		
Contribution au changement climatique	Absorption de 100% des émissions CO2 de nos clients et collaborateurs	· Tonnes CO2 émises par les voyages de nos clients et de nos collaborateurs · Budgets investis dans la Fondation d'entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero
Empreinte sur la pollution des milieux naturels	Trek, randonnées : ramassage des déchets, et limitation de l'usage des bouteilles d'eau en plastique	
Impact de nos activités sur la raréfaction des ressources naturelles	Politique d'achats pour le papier destiné aux brochures et magazines	
Sociétal		
· Prise en compte des enjeux RSE · Loyauté des pratiques · Respect des droits de l'homme	Engagements pris en tant que membre de l'association Agir pour un Tourisme Responsable (ATR) : · Transparence : expliquer aux clients les bonnes pratiques de tourisme responsable · Partenariat : favoriser un comportement équitable et éthique des prestataires locaux · Cohérence : faire preuve d'exemplarité dans nos pratiques internes	Labelisation EcoCert Environnement délivrée chaque année après audit
Soutien des populations locales	Actions de mécénat	Budgets investis par la Fondation d'entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero
Non accessibilité des offres à tous les voyageurs	Spécialisation de Comptoir des Voyages sur l'accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap	Nombre de personnes en situation de handicap clientes
Social		
Agir en employeur responsable	Création d'emplois durables, locaux et favorisant la diversité	· Effectif par zone géographique · Effectif par sexe
Perte de compétences et de talents	Formation et développement des compétences des collaborateurs	· Budget formation
Partage inéquitable de la valeur ajoutée au sein de l'entreprise	Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs	· % part variable de la masse salariale sur résultat

A l'issue du travail de cartographie des risques, il est apparu que les thématiques légales présentées ci-après ne constituent pas des enjeux matériels pour le Groupe : les engagements sociétaux en faveur du respect du bien-être animal et d'une alimentation responsable, équitable et durable

La cartographie des risques et la suite de la DPEF concernent toutes les entités françaises du Groupe, sauf mention contraire spécifique à chaque indicateur.

3.3. Indicateurs de suivi des risques environnementaux

La Société et les filiales de son Groupe sont sensibles aux impacts sur l'environnement des voyages qu'elles vendent à leurs clients à travers le monde. Depuis près de 10 ans, la Société et les principales filiales de son Groupe ont fait le choix d'inscrire leurs activités touristiques dans une démarche de tourisme responsable et de développement durable.

Actions en faveur de l'absorption des émissions carbone induites par l'activité

Le secteur touristique n'est pas tenu d'assurer légalement la compensation des gaz à effet de serre (GES) générés par ses activités. Cependant, en octobre 2016 les principales compagnies aériennes ont signé un traité international, sous l'égide de l'Organisation Internationale de l'Aviation Civile (OACI), par lequel elles s'engagent à compenser 93 % de leurs émissions GES d'ici 2035 (Plan d'action Corsia (mécanisme mondial de compensation des émissions de CO2 de l'aviation civile)).

Depuis fin 2009, la Société et les principaux tour-opérateurs du Groupe ont choisi de compenser volontairement 20% des émissions GES des transports aériens des voyages de leurs clients et 100% des déplacements professionnels de leurs collaborateurs en investissant dans des projets de reforestation et de séquestration de GES au travers de sa Fondation d'Entreprise Insolite Bâtisseur Philippe Romero.

Certains tour-opérateurs français du Groupe (Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Nomade Aventure et Allibert Trekking) ont décidé d'accélérer ce processus et commercialisent des voyages 100% carbone neutre, pour toutes les réservations faites à partir du 1^{er} janvier 2018, en absorbant l'équivalent de l'empreinte carbone des transports aériens des clients et collaborateurs.

En 2018, près de 1,02 million d'euros a été collecté et versé à la Fondation d'entreprise dont 0,934 million d'euros a déjà été investi dans des projets de reforestation pour absorber les 282.402 t CO2 émis sur les voyages des clients et collaborateurs (estimées à l'aide du calculateur carbone 2018 de l'ADEME). L'investissement a principalement été réalisé par l'entremise du fonds carbone Livelihoods (LCF). L'année 2018 étant transitoire en termes d'absorption CO2, ces sociétés ont financé l'absorption de 75% de leurs émissions.

Actions pour réduire l'empreinte de l'activité sur la pollution des milieux naturels

Le Groupe, notamment dans ses Maisons et pour ses voyages aventure s'emploie sur le plan logistique à préserver les ressources naturelles non renouvelables. Ainsi, un dispositif de réduction et de tri des déchets a été mis en place dans toutes les Maisons du Groupe. Le Groupe veille également à la limiter l'usage des bouteilles d'eau en plastique lors des treks ou randonnées.

Par ailleurs, le Steam Ship Sudan (bateau à vapeur naviguant sur le Nil) a fortement réduit sa consommation de fioul lourd ces dernières années grâce à plusieurs actions : allègement du bateau en 2007, mise en place de panneaux solaires pour préchauffer l'eau de la chaudière en 2008, changement du propulseur arrière en 2009 et remplacement du générateur de vapeur originelle par un plus moderne en 2015. Pour éviter la pollution du Nil, les eaux usées sont collectées, traitées et stockées pendant le voyage, dans les réseaux d'eaux usées des villes d'escale.

Actions pour réduire l'impact de l'activité sur la raréfaction des ressources naturelles

Dans la continuité de son engagement en matière de protection de l'environnement, le Groupe s'inscrit dans une gestion responsable de ses achats papiers en sélectionnant pour ses éditions des papiers fabriqués à partir de fibres et de bois provenant de forêts gérées durablement. Ainsi, en 2018, les éditions papier des sociétés françaises du Groupe (magazines, brochures, etc.) ont principalement été éditées en papier FSC (Forest Stewardship Council) ou PEFC.

3.4. Indicateurs de suivi des risques sociétaux

Maintien de la labellisation EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable »

La démarche globale de tourisme responsable des sociétés françaises s'appuie également sur les actions induites par la labellisation de services « Agir pour un Tourisme Responsable ».

Engagés depuis 2007, la Société et les principaux tour-opérateurs français du Groupe ont participé à l'élaboration du référentiel de la norme AFNOR « Agir pour un Tourisme Responsable ». Depuis 2016, l'audit de vérification du respect des critères du référentiel est assuré par le cabinet externe et indépendant, ECOCERT, qui veille au respect des engagements suivants :

- transparence vis-à-vis des clients
 - o sur les bonnes pratiques du tourisme responsable par la mise en ligne de fiches pays réalisées par les responsables de production
 - o sur les enjeux liés à la destination (notamment les plus fragiles)
- partenariat vis-à-vis des prestataires
 - o sur les bonnes pratiques sociales et environnementales à adopter localement (loyauté des pratiques, par exemple en exigeant le règlement des prestations sur un compte bancaire ouvert dans le pays de réalisation des prestations, et respect des droits de l'homme, notamment en luttant contre le travail des enfants)
 - o sur la sensibilisation de leurs propres fournisseurs
 - o par la signature d'une charte de collaboration

Chaque année, les responsables de la production des différentes entités effectuent un bilan avec les réceptifs (partenaires voyages à destination) en analysant les enjeux qualité des services proposés.

- cohérence vis-à-vis des salariés
 - o en développant et diffusant une politique de gestion environnementale pilotée par les services généraux de chaque entité
 - o en évaluant l'empreinte carbone de l'entreprise par la réalisation d'un bilan carbone
 - o en mettant en place des actions sociales, au-delà de la réglementation nationale (mutuelle prise en charge à 85% par l'entreprise, contrat d'intéressement)

Tous les nouveaux embauchés sont formés sur les engagements pris au titre d'ATR. Par ailleurs, des déjeuners thématiques sont régulièrement organisés avec les salariés pour les sensibiliser au tourisme responsable.

Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages, Terres d'Aventure, Nomade Aventure, Chamina Voyages et Allibert Trekking, certifiés Agir pour un Tourisme Responsable, pour certains depuis 2007, veillent au maintien de cette certification assurée par un audit annuel. En 2018, toutes ces sociétés ont reçu le label EcoCert « Agir pour un Tourisme Responsable ». Le chiffre d'affaires de ces sociétés (393,8 millions d'euros) représente 85% du chiffre d'affaires consolidé (465,9 millions d'euros).

En tant que membres ATR, ces sociétés sont signataires de la charte éthique du voyageur, qui nous engage notamment à dénoncer l'exploitation sexuelle des enfants (engagement n°8).

Soutien à des projets en faveur des populations via la Fondation d'entreprise du Groupe

La Fondation d'entreprise Insolite Batisseur Philippe Romero a aussi pour vocation de gérer les fonds dédiés aux actions humanitaires et de soutien aux projets de développement économiques et sociaux. Au titre de ces actions de mécénat, la Fondation d'entreprise soutient des structures à travers le monde qui interviennent dans les domaines suivants : protection de l'enfance, formation professionnelle, aide au développement économique, préservation du patrimoine culturel et naturel, soutien aux personnes en demande de protection internationale et sauvegarde des modes de vie traditionnels.

En 2018, les sociétés françaises membres de la Fondation d'entreprise ont consacré près de 0,4 million d'euros au soutien de ces différentes actions, dont le détail est accessible à <http://www.fondation-insolitebatisseur-philipperomero.com/>.

A titre d'exemple, la Fondation d'entreprise s'est engagé auprès du Refettorio, une association française créée en 2017 qui lutte contre le gaspillage alimentaire en servant des repas sains dans le cadre de restaurants solidaires au profit de personnes en difficulté. Nous soutenons la création et le lancement du restaurant installé dans le foyer de l'église de la Madeleine à Paris. Ce lieu de partage et d'inclusion pour recréer du lien sert gratuitement des repas de qualité cuisinés à partir d'invendus à des personnes en situation de précarité.

La Fondation d'entreprise soutient également Karuna Shechen, une association française créée en 2004 qui œuvre à des projets d'éducation et de santé au Népal, au Tibet oriental et au nord de l'Inde. Karuna construit et gère des écoles offrant un accès gratuit à l'éducation pour des milliers d'enfants, et dispense des bourses d'études. À travers ses centres médicaux, cliniques mobiles et camps médicaux, Karuna-Shechen fournit une aide médicale, des soins de santé de qualité à plus de 140 000 patients. En cas de catastrophe humanitaire dans l'une de ses zones d'intervention, Karuna-Shechen mobilise ses équipes opérationnelles, médicales et ses partenaires terrain pour porter secours aux populations et les aider à se reconstruire à long-terme.

Accessibilité des voyages aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap

Le Groupe s'est engagé à rendre ses voyages sur-mesure accessibles aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap et de faire porter ce projet par la marque Comptoir des Voyages. Les voyages individuels proposés sont adaptés en termes de transport, d'hébergement et de service à la carte.

En 2018, Comptoir des Voyages a ainsi fait voyager environ 350 personnes sur ce type de voyage, dont la moitié en situation de handicap.

3.5. Indicateurs de suivi des risques sociaux

Répartition des effectifs par zone géographique

Le tableau suivant présente l'effectif de l'ensemble des entités du Groupe :

	2018	2017	Var.
France	977	886	10,3%
Etranger	367	337	8,9%
Total	1 344	1 223	9,9%

Au cours de l'exercice 2018, l'effectif moyen du Groupe a connu une augmentation de 9,9% par rapport à l'exercice 2017, liée notamment à la hausse des effectifs dans les sociétés françaises Voyageurs du Monde, Comptoir des Voyages et Allibert Trekking et dans la société égyptienne Voyageurs d'Egypte.

Répartition des effectifs des sociétés françaises

Le tableau suivant présente la répartition des effectifs des entités françaises du Groupe, dont principalement Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Sylva :

	2018		2017	
	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes
Cadres	23%	16%	23%	16%
Non Cadres	46%	15%	45%	15%

La catégorie professionnelle « non cadres » (employés et agents de maîtrise) est la plus représentée au sein des sociétés françaises du Groupe. Par ailleurs, en 2018, la répartition du personnel par sexe est restée identique à celle de 2017 avec une forte représentation des femmes.

Les entités françaises s'engagent en faveur de la promotion de l'égalité professionnelle et du respect du principe de non-discrimination entre les femmes et les hommes. Cela se traduit dès le processus de recrutement et d'embauche où elles restent attentives au maintien de la mixité dans tous leurs emplois, afin de ne pas avoir de postes exclusivement féminins ou exclusivement masculins. Par ailleurs, ces sociétés favorisent l'égalité d'accès aux postes à responsabilité pour maintenir une proportion cohérente de femmes et d'hommes dans l'encadrement par rapport à la répartition générale femmes/hommes. En particulier, Voyageurs du monde s'assure qu'il n'y ait pas d'incidence des congés maternité, paternité, d'adoption ou parental d'éducation sur la rémunération en vérifiant annuellement auprès de sa population la plus représentative, les conseillers voyages, que le parcours professionnel et salarial des femmes et des hommes est le même à 1 an, 3 ans et 5 ans.

Formation et développement des compétences des collaborateurs

Le tableau suivant présente les dépenses de formation des entités françaises du Groupe, dont principalement Voyageurs du Monde, Terres d'Aventure, Comptoir des Voyages, Allibert Trekking, Nomade Aventure et Chamina Sylva :

2018	2017	Var.
1 560	1 411	11%

Chaque année, le Groupe consacre un budget important à la formation de ces collaborateurs. En 2018, les dépenses de formation des sociétés françaises du Groupe s'élèvent à près de 1,6 millions d'euros et sont en augmentation de 11% par rapport à 2017. Ce chiffre intègre les frais de formation des collaborateurs et les versements obligatoires au titre de la formation professionnelle (contribution obligatoire à l'OPCA, taxe d'apprentissage).

Les entités françaises investissent sur la formation de leurs collaborateurs dès leur embauche. Les conseillers voyages bénéficient notamment d'un parcours d'intégration leur permettant d'être formés sur toutes les facettes de leur métier. Les voyages de formation visent également à permettre aux conseillers, en plus des formations pays, de développer leurs connaissances destinations. Par ailleurs, Voyageurs du monde a déployé des efforts particuliers pour développer un catalogue de formations internes visant à assurer une formation continue à ses collaborateurs au plus près de son activité.

Politique de redistribution des fruits de la croissance aux collaborateurs

Le tableau suivant présente les éléments variables de rémunération distribués aux collaborateurs de l'ensemble des sociétés du Groupe (périmètre monde), au-delà de leur rémunération fixe. Ces montants distribués incluent les primes, l'intéressement, la participation et les charges afférentes. Ils sont exprimés en pourcentage du résultat d'exploitation brut, c'est-à-dire avant prise en compte de ces montants distribués.

	2018	2017
Montants distribués aux salariés	9 964	8 035
% résultat d'exploitation brut	25%	24%

En 2018, les montants distribués aux salariés s'élèvent à près de 10 millions d'euros et sont en progression de 24% par rapport à l'exercice précédent. Ils représentent 25% du résultat d'exploitation brut, en hausse par rapport à l'année précédente.

4. SITUATION DE VOYAGEURS DU MONDE – COMPTES SOCIAUX

4.1. Compte de résultat et bilan de Voyageurs du Monde

- **Le compte de résultat de Voyageurs du Monde**

- **Chiffre d'affaires**

Le chiffre d'affaires de Voyageurs du Monde s'est élevé à 192,9 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 170,6 millions d'euros à la clôture de l'exercice précédent, soit une hausse de 13,1 %.

Concernant l'activité Voyages (186,2 millions d'euros soit + 13,0% par rapport à 2017), l'évolution reflète des disparités importantes selon la nature des produits commercialisés par la Société.

En effet, en ce qui concerne les produits destinés aux particuliers, les voyages sur mesure (91% du chiffre d'affaires Voyages 2018 contre 88 % en 2017) sont en hausse de 15,3 % et les circuits accompagnés sont en forte baisse de 32,3 %.

- **Charges d'exploitation**

Les charges d'exploitation s'élèvent quant à elles à 181,8 millions d'euros à la clôture de l'exercice contre 162,8 millions d'euros au 31 décembre 2017, soit une hausse de 11,7%.

Elles sont composées principalement des autres achats et charges externes pour 149,7 millions d'euros. Ces dernières sont en augmentation de 11,5% et constituées principalement des achats liés aux voyages pour 130,4 millions d'euros en hausse de 11,7%. Les charges de gestion courante qui représentent environ 13,0% du poste sont en augmentation de 9,8%.

- **Résultat d'exploitation**

En conséquence, le résultat d'exploitation ressort à 15,5 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 12,1 millions d'euros au 31 décembre 2017.

- **Résultat financier**

Le résultat financier s'établit à 10,7 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre 0,3 million d'euros au 31 décembre 2017. Cette évolution est due essentiellement à la distribution de dividendes par les filiales de Voyageurs du Monde (cf. § 3.3.4.2) pour un montant global de 10.735 milliers d'euros.

- **Résultat exceptionnel**

Le résultat exceptionnel s'élève quant à lui à -0,1 million d'euros à la clôture de l'exercice contre 0,4 million d'euros au titre de l'exercice précédent.

- **Résultat net**

Après prise en compte des résultats ci-dessus, de l'impôt sur les sociétés pour 4,1 millions d'euros et de la participation à hauteur de 1 million d'euros, le résultat net s'établit à 21 millions d'euros au 31 décembre 2018 contre un bénéfice net de 8,9 millions d'euros au 31 décembre 2017, soit une augmentation de 136,3 %.

➤ Montant global de certaines charges non fiscalement déductibles (dépenses somptuaires et frais généraux excessifs)

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

• **Le Bilan de Voyageurs du Monde**

La valeur nette de l'actif immobilisé s'élève, au 31 décembre 2018, à 62,4 millions d'euros contre 58 millions d'euros au 31 décembre 2017.

L'actif circulant s'élève, au 31 décembre 2018, à 105,2 millions d'euros contre 99,8 millions d'euros au 31 décembre 2017. Les principales évolutions des postes de l'actif circulant ont été les suivantes :

- les créances clients en hausse de 2,2 millions d'euros, passant de 35,7 millions d'euros au 31 décembre 2017 à 37,9 millions d'euros au 31 décembre 2018, en raison de la croissance de l'activité ;
- les disponibilités en progression de 1,7 millions d'euros ;
- les charges constatées d'avance en hausse de 1,1 million d'euros.

Au passif, les capitaux propres s'élèvent à 65,8 millions d'euros contre 52,1 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 0,3 million d'euros contre 0,7 million d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les emprunts et dettes financières s'élèvent à 10,6 millions d'euros contre 20,5 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes fournisseurs s'élèvent à 13 millions d'euros au 31 décembre 2018, contre 14 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les dettes fiscales et sociales s'élèvent à 8,3 millions d'euros au 31 décembre 2018, contre 6,9 millions d'euros au titre de l'exercice précédent.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 65,5 millions d'euros au 31 décembre 2018, contre 60,1 millions d'euros au 31 décembre 2017.

4.2. Informations sur les délais de paiement des fournisseurs et des clients de la Société

Conformément aux articles L. 441-4 et suivants du Code de commerce, nous vous indiquons ci-après les informations sur les délais de paiement fournisseurs et clients à la clôture de l'exercice :

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4)

	Article D. 441 I. – 1° : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. – 2° : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	21					118	10					275
Montant total des factures concernées TTC	34 064	308 518	33 167	9 580	25 717	376 982	83 526	1 246 259	88 965	27 427	59 520	1 422 171
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice HT	0,02	0,21	0,02	0,01	0,02	0,25						
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice HT							0,04	0,65	0,05	0,01	0,03	0,74
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												9
Montant total des factures exclues TTC												54 150
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser)					
	<input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

4.3. Prêts à moins de deux ans consentis par la Société à titre accessoire dans les conditions de l'article L. 511 – 6, 3 bis alinéa 2 du Code Monétaire et Financier

Néant.

4.4. Activité en matière de recherche et de développement de la Société

Nous vous renvoyons au point 2.4 pour les informations relatives à l'activité de la Société en matière de recherche et développement.

4.5. Filiales, participations et sociétés contrôlées

Nous vous renvoyons au point 1.1 pour les prises de participation et de contrôle, au point 2.1 pour la situation et le résultat des filiales et participations.

5. RESULTAT DE L'EXERCICE ET AFFECTATION DU RESULTAT – RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

5.1. Proposition d'affectation du résultat au titre de l'exercice 2018

Concernant l'exercice 2018, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle d'affecter le résultat disponible d'un montant de 46.370.754,15 € :

- déterminé comme suit :

Résultat net comptable	:	21.029.463,02 euros
Report à Nouveau des exercices précédents	:	25.341.291,13 euros
Total égal au Résultat Disponible	:	46.370.754,15 euros

- de la manière suivante :

Aucune dotation à la réserve légale, celle-ci s'élevant déjà au dixième du capital social	
Distribution aux actionnaires à titre de dividende, à raison de 2,50 € par action (1)	9.228.775€
Solde affecté au compte "report à nouveau" (2)	37.141.979,15 €

(1) Ce montant est calculé sur la base des 3.691.510 actions composant le capital social au 31 décembre 2018. Au 31 décembre 2018, la Société détenait en propre 155 actions destinées à alimenter le contrat de liquidité mis en place par la Société suite à l'autorisation donnée à la Société de racheter ses propres actions aux termes de la 12^{ème} résolution de l'Assemblée Générale des actionnaires du 30 mai 2018, en application des dispositions de l'article L.225-209 du Code de commerce. Le montant effectivement versé au titre du dividende tiendra compte du nombre d'actions détenues en propre par la Société à la date de la mise en paiement du dividende.

(2) Ce montant sera ajusté en fonction du nombre d'actions effectivement détenues en propre par la Société à la date de mise en paiement étant rappelé que la fraction du dividende correspondant aux actions détenues en propre par la Société à la date de mise en paiement est affectée au compte « report à nouveau ».

Le dividende sera soumis pour les personnes physiques domiciliées en France, au choix de l'actionnaire :

- soit au prélèvement forfaitaire unique de 30 % mis en place par l'article 28 de la Loi de finances pour 2018, prélèvements sociaux compris,
- soit, sur option expresse et irrévocable exercée dans la déclaration de revenus et après application de l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code Général des Impôts au barème progressif de l'impôt sur le revenu, prélèvements sociaux en sus.

En tout état de cause, la mise en paiement de ce dividende donnera lieu à une retenue à la source :

- d'un prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8 % sauf dispense compte-tenu du montant du revenu fiscal de référence de l'associé,
- des prélèvements sociaux au taux de 17,2 %.

En conséquence, et sous réserve de l'application de la dispense de versement du prélèvement forfaitaire non libératoire susvisée, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux actionnaires personnes physiques.

Ce dividende sera mis en paiement le 27 juin 2019.

5.2. Montant des dividendes distribués au titre des 3 derniers exercices éligibles ou non à l'abattement de 40% (article 243 bis du Code Général des Impôts)

Nous vous rappelons, en outre, qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes distribués à chaque action se sont élevés respectivement à :

	Exercice 2015	Exercice 2016	Exercice 2017
	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%	Dividende éligible à l'abattement de 40%
Dividende global	4.047.423,60 €	4.429.812,00 €	7.383.020,00 €
Dividende par action	1,10 €	1,20€	2,00 €
Capital social à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire	3.691.510 euros 1 euro de nominal	3.691.510 euros 1 euro de nominal	3.691.510 euros 1 euro de nominal
Nombre d'actions composant le capital	3.691.510 ^(a)	3.691.510 ^(b)	3.691.510 ^(c)

^(a) dont 12.034 actions détenues par la Société

^(b) dont 3.097 actions détenues par la Société

^(c) dont 2.218 actions détenues par la Société

5.3. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Vous trouverez ci-après le tableau faisant apparaître les résultats des cinq derniers exercices de la Société, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de commerce.

Date d'arrêté Durée de l'exercice (mois) <i>Données chiffrées en milliers d'euros</i>	31/12/2018 12	31/12/2017 12	31/12/2016 12	31/12/2015 12	31/12/2014 12
<u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u>					
Capital social	3 692	3 692	3 692	3 692	3 692
Nombre d'actions					
- ordinaires	3 691 510	3 691 510	3 691 510	3 691 510	3 691 510
- à dividende prioritaire					
Nombre maximum d'actions à créer					
- par conversion d'obligations					
- par droit de souscription					
<u>OPERATIONS ET RESULTATS</u>					
Chiffre d'affaires hors taxes	192 883	170 594	167 935	159 073	165 618
Résultat avant impôt, participation, dot. amortissements et provisions	27 956	15 521	19 232	13 110	12 099
Impôts sur les bénéfices	4 065	3 104	3 095	1 978	2 526
Participation des salariés	1 000	807	696	463	588
Dot. Amortissements et provisions	1 862	2 710	5 499	6 409	4 253
Résultat net	21 029	8 900	9 942	4 260	4 732
Résultat distribué	9 229	7 383	4 430	4 061	3 322
<u>RESULTAT PAR ACTION</u>					
Résultat après impôt, participation, avant dot.amortissements, provisions	6,20	3,15	4,18	2,89	2,43
Résultat après impôt, participation dot. amortissements et provisions	5,70	2,41	2,69	1,15	1,28
Dividende attribué	2,50	2,00	1,20	1,10	0,90
<u>PERSONNEL</u>					
Effectif moyen des salariés	406	362	345	339	337
Masse salariale en milliers d'euros	20 614	18 003	16 240	15 889	15 457
Sommes versées en avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales...)	7 987	6 808	6 874	6 517	6 528

6. CONVENTIONS REGLEMENTEES VISEES PAR L'ARTICLE L.225-38 DU CODE DE COMMERCE

Vos Commissaires aux comptes vous relatent dans leur rapport spécial, les conventions entrant dans le champ d'application de l'article L.225-38 du Code de commerce.

7. INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL

7.1 Composition de l'actionariat et répartition des droits de vote au 31.12.2018

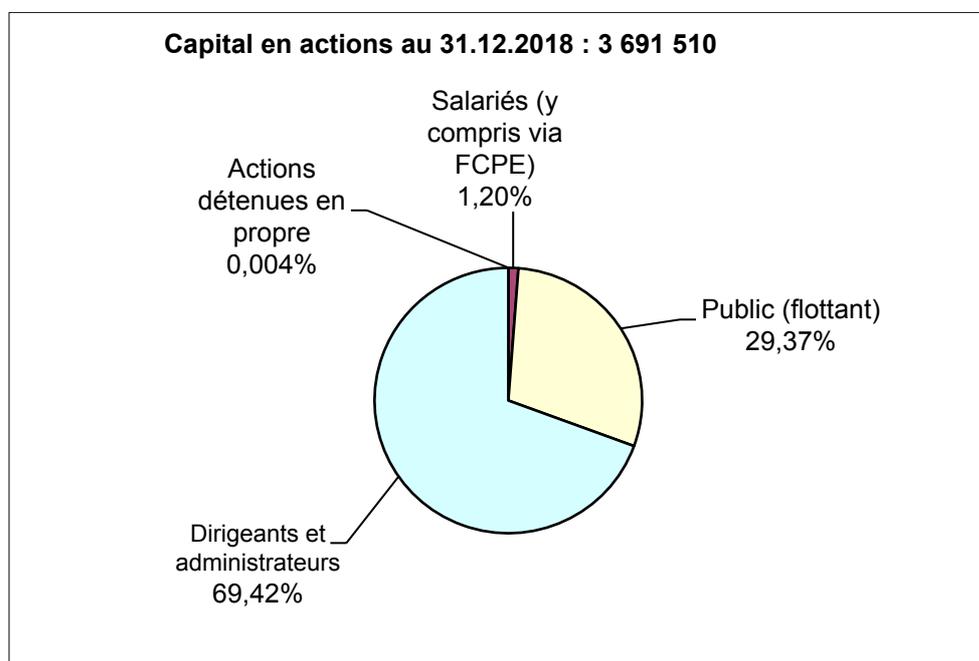
7.1.1 Actionariat

Au 31 décembre 2018, le capital social de la Société s'élève à 3.691.510 euros, divisé en 3.691.510 actions de un euro de nominal chacune, entièrement libérées.

Aucune aliénation d'actions n'a été effectuée au cours de l'exercice 2018 en vue de régulariser d'éventuelles participations croisées.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations ci-après concernant l'identité des actionnaires possédant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% du capital de la Société et/ou des droits de vote telles que celles-ci ont été communiquées à la Société.

AVANTAGE (842 463 127 RCS PARIS, société nouvellement créée ayant absorbé AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) fin 2018 détient plus de 66,66% des actions de la Société, avec 2.556.481 actions.



REPARTITION DU CAPITAL AU 31.12.2018	
Actions détenues en propre	155,00
Salariés y inclus FCPE	44478,00
Public (flottant)	1084123,00
Dirigeants et administrateurs	2562753,00
TOTAL:	3691510

7.1.2 Droits de vote

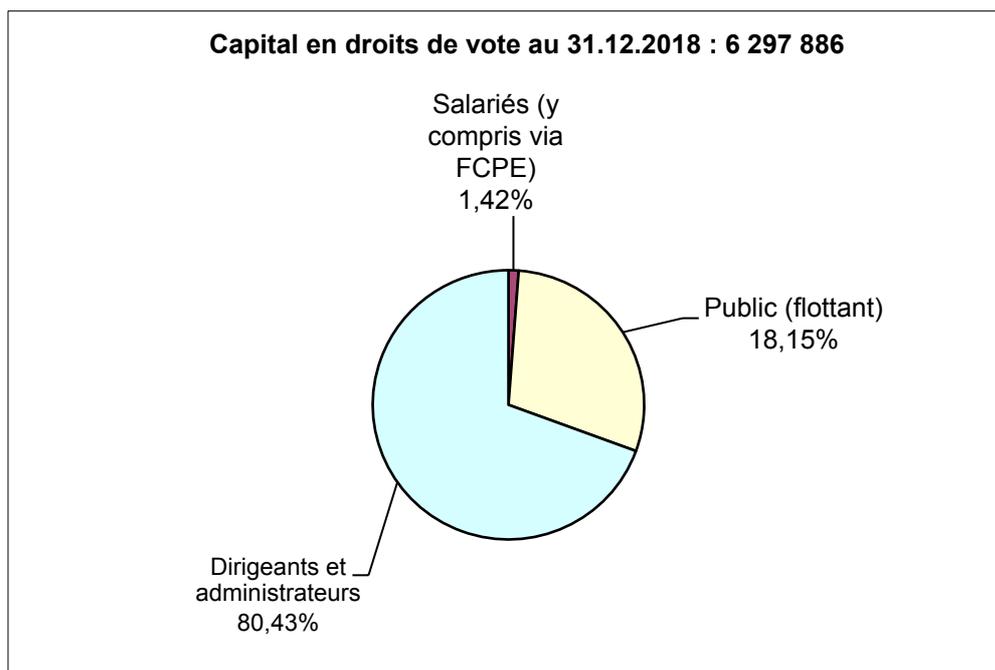
Nous vous rappelons que la Société a introduit dans ses statuts (article 14.3) un droit de vote double, à compter du 6 juin 2006, en faveur de toutes les actions entièrement libérées à cette date et pour lesquelles il était justifié d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

Par ailleurs, un droit de vote double est également conféré, dès leur émission, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.

Au 31.12.2018, le capital de la Société comprenait 6.297.886 droits de vote pour 3.691.510 actions ordinaires.

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance les informations ci-après concernant l'identité des actionnaires possédant plus de 5%, 10%, 15%, 20%, 25%, 33,33%, 50%, 66,66%, 90% et 95% des droits de vote de la Société telles que celles-ci ont été communiquées à la Société.

AVANTAGE (842 463 127 RCS PARIS) détient plus de 66,66% des droits de vote de la Société, avec 5.052.961 droits de vote.



REPARTITION DES DROITS DE VOTE AU 31.12.2018	
Actions détenues en propre	0
Salariés y inclus FCPE	89156
Public (flottant)	1143225
Dirigeants et administrateurs	5065505
TOTAL:	6297886

7.2 Evolution du titre Voyageurs du Monde en bourse (Euronext Growth)

Au titre de l'exercice 2018, 18 204 transactions (contre 11 279 en 2017) du titre Voyageurs du Monde ont été enregistrées au cours desquelles 373 530 titres (contre 365 231 en 2017) ont été échangés, ce qui représente un volume de capitaux échangés de 45 875 340 euros (contre 31 240 658 euros en 2017) et un taux de rotation du capital de 10,12 % (contre 9,89 % en 2017).

Introduit au cours de 20,30 euros le 7 juillet 2006, au cours de l'exercice 2018, le titre Voyageurs du Monde a connu un cours au plus haut de 150 euros (contre 103,49 euros en 2017) et au plus bas de 96,8 euros (contre 67,21 euros en 2017). Le cours moyen s'établit à 121,5 euros (contre 83,8 euros en 2017). Le titre a enregistré une variation de 18 % au cours de l'année 2018 (contre 45,82% en 2017). Cette variation peut être mise en perspective avec celle des principaux indices boursiers au cours de l'année 2018 :

INDICES	TAUX
Euronext Growth AllShares	-22.97%
CAC 40	-10.95%
CAC MID&SMALL 190	-21.89%
CAC SMALL	-26.80 %

L'évolution du cours est retracée dans le graphique ci-après :



7.3 Rachat par la Société de ses propres actions : examen des précédentes autorisations au Conseil - proposition d'une nouvelle autorisation, avec faculté de subdélégation

7.3.1 En application des dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce, la Société peut racheter ses propres actions, dans la limite de 5 ou 10% de son capital, selon le cas, avec pour finalités notamment :

- favoriser la liquidité des titres de la Société ;
- remettre des actions de la Société en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés ;
- rééquilibrer le capital en annulant les actions de la Société ainsi acquises.

7.3.2 L'Assemblée Générale Ordinaire du 30 mai 2018 a autorisé le Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, à procéder à un programme de rachat d'actions (369.151 actions sur une base de 3.691.510 actions composant le capital social à cette date), selon les finalités listées au point 7.3.1 ci-avant. Cette délégation a une durée de 18 mois expirant le 30 novembre 2019 ou antérieurement à l'issue du vote de toute assemblée générale de la Société qui adopterait un nouveau programme de rachat d'actions.

Faisant usage de cette autorisation, votre Conseil a mis en œuvre le programme de rachat dans le cadre d'un contrat de liquidité par l'intermédiaire d'un PSI (Gilbert Dupont) et a, à ce titre, fixé le prix d'achat unitaire maximum des actions à hauteur de 130 euros (Conseil d'administration du 30/05/2018) pour les besoins de la mise en œuvre dudit contrat de liquidité.

7.3.3 Au titre de ce programme de rachat d'actions et au cours de l'exercice écoulé :

- Nombre d'actions achetées : 28 174, au cours moyen unitaire de 111,0467 euros.
- Nombre d'actions vendues : 29 420 au cours moyen unitaire de 110,7121 euros.
- Finalité des programmes de rachat : contrat de liquidité.
- Ré-allocation : néant.
- Frais de négociation : 20.000 euros
- Nombre d'actions détenues en propre par la Société au 31/12/2018 : 155 (soit 0,004% du capital social), d'une valeur nominale de 1 euro chacune, pour une valeur globale évaluée à 17.980 euros, compte tenu du cours d'achat de 116 euros.

7.3.4. Nous vous proposons de consentir une nouvelle autorisation à votre Conseil d'administration, avec faculté de subdélégation, pour procéder, s'il le juge opportun, à un nouveau programme de rachat d'actions. Si vous autorisez cette nouvelle autorisation, elle mettrait fin à celle adoptée le 30 mai 2018 qui est visée au point 7.3.2 ci-avant.

Cette nouvelle autorisation pourrait donc permettre à la Société de racheter ses propres actions (dans la limite de 10% du capital), conformément au point 7.3.1 susvisé, en vue de poursuivre les finalités suivantes :

- favoriser la liquidité des titres de la Société ;
- remettre des actions de la Société en paiement ou en échange, notamment dans le cadre d'opérations de croissance externe, fusion, scission ou apport ;
- attribuer des actions aux salariés ou mandataires sociaux de la Société et des sociétés françaises ou étrangères ou groupements qui lui sont liés ;
- rééquilibrer le capital en annulant les actions de la Société ainsi acquises.

Elle s'opèrerait aux principales conditions suivantes :

- la part maximum du capital : 10% du nombre total d'actions en une ou plusieurs fois ;
- le nombre maximal et les caractéristiques des titres : 369.151 actions sur la base de 3.691.510 actions composant le capital social ;
- le prix maximum d'achat (montant maximum des fonds destinés au programme de rachat d'actions, hors frais) s'élèverait à 47.989.630 euros.

Ce nombre maximal d'actions et le prix maximum d'achat seraient, le cas échéant, ajustés lors d'éventuelles opérations financières de la Société ou de décisions affectant le capital social.

Elle pourrait avoir une durée de 18 mois maximum courant à compter du vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle ou expirerait antérieurement, à l'issue du vote de toute assemblée générale de la Société adoptant un nouveau programme de rachat d'actions.

Il est d'ores et déjà précisé que si vous adoptez une telle autorisation à consentir au profit de votre Conseil, il y aurait lieu également de vous prononcer corrélativement sur un projet de réduction du capital social, par voie d'annulation des actions ainsi rachetées. Cette décision serait adoptée aux conditions de quorum et de majorité des Assemblées Générales Extraordinaires.

8. PARTICIPATION DES SALARIES AU CAPITAL - OPTIONS DE SOUSCRIPTION OU D'ACHAT D' ACTIONS - ACTIONS GRATUITES - PROJET D'AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

8.1 Au 31 décembre 2018, les salariés de la Société détiennent de manière nominative dans les conditions de l'article L. 225-102 du Code de commerce et/ou par l'intermédiaire du FCPE Voyageurs du Monde Diversifié, 44.478 actions Voyageurs du Monde et 89.156 droits de vote, représentant 1,20% du capital de la Société et 1,42% des droits de vote. En comprenant les salariés de la Société et des sociétés qui lui sont liées, ceux-ci disposent de moins de 3% du capital.

8.2 Nous vous rappelons qu'en application de l'article L.225-129-6 alinéa 2 du Code de commerce, une Assemblée Générale Extraordinaire doit se prononcer, tous les trois ans, sur un projet de résolution tendant à réaliser une augmentation de capital réservée aux salariés adhérents à un PEE ou un FCPE dès lors qu'au vu du rapport de gestion les actions détenues par le personnel de la Société et des sociétés qui lui sont liées représentent moins de 3% du capital. La dernière Assemblée Générale Extraordinaire à s'être prononcée sur un tel projet de résolution date de mai 2018. Conformément à la loi, la prochaine consultation aura lieu en 2021 (sauf prorogation de ce délai dans les conditions légales).

8.3 Sur l'exercice 2018, la Société n'a pas émis ni consenti de stock-options et n'a pas attribué d'actions gratuites.

Vous entendrez lecture des rapports spéciaux du Conseil d'administration relatifs d'une part, aux options d'achat d'actions émises par la Société et des sociétés qu'elle contrôle en application de l'article L.225-184 du Code de commerce, et d'autre part, aux actions gratuites en application de l'article L.225-197-4 du même Code.

9. ORGANISATION DE LA DIRECTION GENERALE - MANDATAIRES SOCIAUX- CENSEURS

o Situation des mandataires sociaux et censeurs

Le tableau ci-dessous précise pour chaque administrateur ou censeur, la date de nomination et la date d'expiration de son mandat.

NOM	MANDATS ET FONCTIONS	DATE DE NOMINATION / RENOUVELLEMENT	DATE DE FIN DE MANDAT
Jean-François RIAL	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
	Président Directeur Général	27.06.1996 05.07.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Alain CAPESTAN	Administrateur, non salarié	17.04.1998 30.06.2004 14.06.2010 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019
	Directeur Général Délégué	27.05.1997 21.11.2002 09.06.2008 14.06.2010 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019
Lionel HABASQUE	Administrateur, non salarié	08.12.2003 15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
	Directeur Général Délégué	20.09.2004 09.06.2008 15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
Frédéric MOULIN	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
	Directeur Général Délégué	27.08.2013 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
Loïc MINVIELLE	Administrateur, non salarié	27.06.1996 28.06.2002 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
	Directeur Général Délégué	26.04.2007 09.06.2008 13.06.2014 30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021

Jacques MAILLOT	Administrateur indépendant	08.12.2003 15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
AVANTAGE S.A., représentée par M. Alain CAPESTAN	Administrateur	12.07.2000 06.06.2006 11.06.2012 09.06.2016	Fin du mandat le 21.12.2018
Annie CONTRA FERTON	Administrateur indépendant	14.06.2007 (cooptation par CA 30.10.2006) 11.06.2012 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019
Constance BENQUE	Administrateur indépendant	15.06.2009 15.06.2015	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
Éric BISMUTH	Administrateur indépendant	17.12.2015 (cooptation) 09.06.2016	AGO 2020 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2019
Gérard BREMOND	Administrateur indépendant	30.05.2018	AGO 2022 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021
BNP Paribas Développement SAS, représentée par Jean-Charles MOULIN	Censeur	14.06.2010 10.06.2013 09.06.2016	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018
Montefiore Investment S.A.S., représentée par Téodora ALAVOIDOV	Censeur	09.06.2016	AGO 2019 statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2018

- Mandats d'administrateurs

Nous vous proposons à l'occasion de la présente Assemblée Générale Ordinaire de renouveler, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se réunira en 2023 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022, le mandat d'administrateur de :

- Monsieur Lionel HABASQUE,
- Monsieur Jacques MAILLOT,
- Madame Constance BENQUE.

Par ailleurs, nous vous proposons à l'occasion de cette même Assemblée de nommer, pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se réunira en 2023 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022, en qualité de nouvel administrateur :

- CM-CIC Investissement SCR S.A.S. (842 463 127 RCS PARIS), représentée par Madame Caroline GIRAL-DEPPEN,

Enfin, nous vous précisons que le mandat d'administrateur de la société AVANTAGE (377 754 882 RCS PARIS) a pris fin le 21 décembre 2018 consécutivement à son absorption dans le cadre d'une fusion avec la société AVANTAGE (842 463 127 RCS PARIS).

Nous vous proposons en conséquence d'en prendre acte et de nommer cette dernière en qualité de nouvel administrateur pour une durée de quatre années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se réunira en 2023 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2022.

- Mandats de censeurs

Nous vous proposons également de renouveler, pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires qui se réunira en 2022 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021, les fonctions de censeur de :

- BNP Paribas Développement SAS, représentée par Monsieur Jean-Charles MOULIN,
- Montefiore Investment S.A.S., représentée par Madame Téodora ALAVOIDOV.

Par ailleurs, nous vous proposons à l'occasion de cette même Assemblée de nommer, pour une durée de trois années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires qui se réunira en 2022 à l'effet de statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31.12.2021, en qualité de nouveau censeur, la société CM-CIC Investissement S.A. (562 118 299 RCS Paris), représentée par Madame Christine DUBUS.

Toutes informations concernant ces candidatures ont été tenues à votre disposition.

- **Jetons de présence**

Vous voudrez bien statuer sur le montant global des jetons de présence que nous vous proposons de maintenir à la somme de 55.000 euros pour l'exercice 2018.

- **Informations concernant les transactions réalisées par les dirigeants ou responsables de haut niveau et leurs proches sur les titres Voyageurs du Monde**

La Société n'a pas été notifiée, au cours de l'année 2018, d'opérations (acquisitions, cessions, souscriptions ou échanges d'actions Voyageurs du Monde) excédant 20.000 euros réalisées par les personnes mentionnées à l'article L.621-18-2 du Code monétaire et financier, à savoir les membres du Conseil d'administration de la Société, les dirigeants de la Société et/ou leurs proches ou les responsables de haut niveau de la Société et/ou leurs proches.

10. COMMISSARIAT AUX COMPTES

Notre Société est contrôlée par :

1°) les commissaires aux comptes titulaires suivants :

- Cabinet Grant Thornton, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée 2021 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2020 ;
- KPMG S.A., dont le mandat arrive expirera à l'issue de l'Assemblée 2022 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2021 ;

2°) les commissaires aux comptes suppléants suivants :

- Institut de Gestion et d'Expertise Comptable- IGEC, dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée 2021 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2020 ;
- SALUSTRO REYDEL S.A., dont le mandat expirera à l'issue de l'Assemblée 2022 qui statuera sur les comptes clos le 31/12/2021.

11. RAPPORT SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

11.1 Informations concernant les mandataires sociaux

- Liste des mandats et fonctions des mandataires sociaux

Conformément à l'article L.225-37-4 1°) du Code de commerce, figure ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par chaque mandataire social.

NOM	MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR LES MANDATAIRES DE VOYAGEURS DU MONDE
<p>Jean-François RIAL <i>Président Directeur Général et administrateur, non salarié</i></p>	<p>En France : AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Président Directeur Général de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LACASADCARLA S.A.S.U., en qualité de Président LACASADETOM S.A.S.U., en qualité de Président HALL ECOLOGIC S.A.S., en qualité de Président</p> <p>A l'étranger : LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité d'administrateur VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. (EGYPTE), en qualité de Président du Conseil d'administration VOYAGES SUR LE NIL S.A.E. (EGYPTE), en qualité de Président Directeur Général et de représentant de VOYAGEURS DU MONDE S.A., administrateur SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité de Directeur Général, de Vice-Président du Conseil d'administration et d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité d'administrateur VOYAGEURS DU MONDE UK LIMITED (ROYAUME-UNI), en qualité d'administrateur ORIGINAL TRAVEL COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur ORIGINAL TRAVEL TRANSPORT COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur QUAERO CAPITAL SA (SUISSE) en qualité de membre du Conseil de surveillance</p>

Alain CAPESTAN

*Directeur Général Délégué et administrateur,
non salarié*

En France :

AVANTAGE S.A., en qualité de Président Directeur Général et d'administrateur
COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
LIVRES ET OBJETS DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
DESTINATIONS EN DIRECT S.A.S.U., en qualité de Président
ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
SIX ET SEPT INVESTISSEMENT S.A.S.U. en qualité de Président
CINQ NEUF SIX S.A.S.U. en qualité de Président
TREIZE INVESTISSEMENT S.A.S.U. en qualité de Président

A l'étranger :

ICELANDIC TRAVEL COMPANY (ISLANDE), en qualité de Président Directeur Général
LA VILLA NOMADE S.A. (MARC), en qualité de Président du Conseil d'administration et d'administrateur
VOYAGEURS D'EGYPTE S.A.E. (EGYPTE), en qualité de (i) représentant permanent de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, administrateur et (ii) administrateur
MAROC SUR MESURE (MARC), en qualité de cogérant
VOYAGES SUR LE NIL S.A.E (EGYPTE), en qualité de représentant de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, administrateur
GSM TRAVEL & TOURISM LIMITED (GRECE), en qualité de gérant
SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité d'administrateur
VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité de Président Directeur Général et d'administrateur
UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité de Vice-Président et d'administrateur
VOYAGEURS DU MONDE UK LIMITED (ROYAUME-UNI), en qualité d'administrateur
ORIGINAL TRAVEL COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur
ORIGINAL TRAVEL TRANSPORT COMPANY LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur
KE ADVENTURE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur
MICKLEDORE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur

Lionel HABASQUE

*Directeur Général Délégué et administrateur,
non salarié*

En France :

AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur
COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDES.A.**, Président
CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
M ET V (MER ET VOYAGES) S.A.R.L., en qualité de gérant
ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président,
LA PELERINE E.U.R.L., en qualité de gérant
LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, Président
REMIUP S.A.S.U., en qualité de Président
ANTOINEUP S.A.S.U., en qualité de Président
TOCARE S.A.S.U., en qualité de Président

A l'étranger :

LA VILLA NOMADE S.A. (MAROC), en qualité d'administrateur
VOYAGES SUR LE NIL S.A.E (EGYPTE), en qualité de représentant de **VOYAGEURS DU MONDE S.A.**, administrateur
SATYAGRAHA'S GUEST HOUSE PTY LTD (AFRIQUE DU SUD), en qualité d'administrateur
VOYAGEURS DU MONDE S.A. (SUISSE), en qualité d'administrateur
UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité d'administrateur
LIVELIHOODS FUND SICAV SIF (LUXEMBOURG), en qualité d'administrateur
KE ADVENTURE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur
MICKLEDORE TRAVEL LIMITED (ROYAUME-UNI) en qualité d'administrateur

<p>Frédéric MOULIN <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>En France : AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p> <p>A l'étranger: UNIKTOUR INC. (CANADA), en qualité d'administrateur</p>
<p>Loïc MINVIELLE <i>Directeur Général Délégué et administrateur, non salarié</i></p>	<p>AVANTAGE S.A., en qualité de Directeur Général Délégué et d'administrateur COMPTOIR DES VOYAGES S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président TERRES D'AVENTURE S.A.S., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président NOMADE AVENTURE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président VOYAGEURS AU JAPON S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président LIVRES ET OBJET DU MONDE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDES.A., Président CHAMINA SYLVA S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ERTA ALE DEVELOPPEMENT S.A.S, en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président, LOIRE VALLEY TRAVEL S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE S.A.S.U., en qualité de Directeur Général Délégué de VOYAGEURS DU MONDE S.A., Président</p>
<p>AVANTAGE S.A. <i>Jusqu'au 21 décembre 2018 Représentée par Monsieur Alain CAPESTAN, Administrateur</i></p>	<p>N/A</p>

<p>Constance BENQUE <i>Administrateur indépendant, non salarié</i></p>	<p>HACHETTE FILIPACCHI PRESSE S.A., en qualité de Présidente-Directrice Générale et administratrice LAGARDERE GLOBAL ADVERTISING S.A.S., en qualité de Présidente LAGARDERE PUBLICITE S.A.S.U, en qualité de Présidente du Conseil de Surveillance HACHETTE FILIPACCHI ASSOCIES S.A.S., en qualité de Présidente LAGARDERE PUBLICITE NEWS S.A.S.U., en qualité de Présidente LAGARDERE DIGITAL FRANCE S.A.S.U, en qualité de Directrice Générale LAGARDERE ACTIVE CORPORATE S.A.S.U en qualité de Présidente LAGARDERE MEDIA NEWS S.A.S.U, en qualité de Directrice Générale Déléguée ELLE INTERNATIONAL S.A.S.U, en qualité de Président MARIE BRIZARD WINE & SPIRITS S.A., en qualité d'administratrice</p>
<p>Annie CONTRA FERTON <i>Administrateur indépendant, non salarié</i></p>	<p>I&P AFRIQUE ENTREPRENEURS (IPAE) (ILE MAURICE), en qualité d'administrateur</p>
<p>Jacques MAILLOT <i>Administrateur indépendant, non salarié</i></p>	<p>COMPAGNIE DES ALPES, en qualité de censeur au Conseil d'administration</p>
<p>Éric BISMUTH <i>Administrateur indépendant, non salarié</i></p>	<p>En France : AVANTAGE S.A., en qualité d'administrateur MONTEFIORE INVESTMENT S.A.S., en qualité de Président HOME & FURNITURES S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique MYFLOWERS.A.S., en qualité de membre du Conseil de Surveillance SOLOREMA S.A.S., en qualité de Président IM GROWTH S.A.S., en qualité de Président du Comité de surveillance MISTERFLY S.A.S., en qualité de Membre du Comité d'Orientation Stratégique INTERFLORA FRANCE S.A.S., en qualité de représentant permanent de Montefiore Investments.A.S.au Conseil d'administration, FITNESS MANAGEMENT S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique EUROPEAN CAMPING GROUP S.A.S., en qualité de membre du Conseil de surveillance THE EDITORIALIST S.A.S.U., en qualité de membre du Comité Stratégique GROUPE PRENIUM S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique URBAN RENAISSANCE S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique O10C SECURITE S.A.S., en qualité de Président O10C GROUP S.A.S., en qualité de Président du Comité Stratégique</p>

Gérard BREMOND <i>Administrateur indépendant, non salarié</i>	PIERRE ET VACANCES (SOCIETE COTEE) en qualité de Président du Conseil d'administration SA SOCIETE D'INVESTISSEMENT TOURISTIQUE ET IMMOBILIER – S.I.T.I. , en qualité de Président-Directeur Général PV-CP IMMOBILIER HOLDING SAS , en qualité de Président GB DEVELOPPEMENT SAS , en qualité de Président S.I.T.I. HOLDING SAS en qualité de Président ADAGIO SAS , en qualité d'administrateur VILLAGES NATURE MANAGEMENT S.A.R.L. , en qualité de Gérant VOYAGEURS DU MONDE , en qualité d'administrateur
---	--

o Rémunérations des mandataires sociaux

Bien que la Société ne soit pas tenue de communiquer ces informations en application de l'article L. 225-37-3 du Code de commerce, vous trouverez ci-après les éléments de rémunération et autres avantages reçus par les mandataires sociaux de la Société, étant précisé que les Directeurs Généraux Délégués de la Société ne sont pas salariés de la Société.

REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX
REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE PAR VOYAGEURS DU MONDE AU COURS DE L'EXERCICE 2018

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle	Dont :		Jetons de Présence*	Autres éléments
		Partie fixe	Partie variable		
Alain CAPESTAN	269.000 €	264.000 €	N/A	5.000 €	N/A
Jean François RIAL	269.000 €	264.000 €	N/A	5.000 €	N/A
Frédéric MOULIN	114.560 €	109.560 €	N/A	5.000 €	N/A
Lionel HABASQUE	269.000 €	264.000 €	N/A	5.000 €	N/A
Loïc MINVIELLE	151.520 €	146.520 €	N/A	5.000 €	N/A
AVANTAGE	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Jacques MAILLOT	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Annie CONTRA FERTON	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Constance BENQUE	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Éric BISMUTH	5.000 €	N/A	N/A	5.000 €	N/A
Gérard BREMOND	/	N/A	N/A	/	N/A

*Montant des jetons de présence de l'exercice 2017 décidé par l'assemblée générale du 30.05.2018, réparti à parts égales par décision du Conseil d'administration du même jour et versé en 2018.

REMUNERATION ET AVANTAGES DE TOUTE NATURE REÇUS PAR LES MANDATAIRES SOCIAUX DE LA SOCIETE, PAR LA SOCIETE (AVANTAGE) QUI CONTROLE LA SOCIETE, AU COURS DE L'EXERCICE 2018

Membres du Conseil d'administration	Rémunération brute totale annuelle*	Dont :			Jetons de présence	Avantages en nature	Retraite par capitalisation
		Partie fixe Annuelle*	Partie variable*				
Alain CAPESTAN	184.948€	6.000 €	160.000€	N/A	5.973€	12.975€	
Jean François RIAL	184.965€	6.000 €	160.000€	N/A	5.990€	12.975€	
Frédéric MOULIN	72.338€	3.000 €	60.000€	N/A	3.980€	5.358€	
Lionel HABASQUE	177.836€	5.000 €	160.000€	N/A	N/A	12.836€	
Loïc MINVIELLE	73.840€	3.000 €	60.000€	N/A	5.370€	5.470€	
AVANTAGE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Jacques MAILLOT	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Annie CONTRA FERTON	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Constance BENQUE	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Éric BISMUTH	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	
Gérard BREMOND	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	

*Montant brut, correspondant aux avantages en nature et hors coût des charges sociales.

11.2 Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

Conformément à l'article L.225-37-4 2°) du Code de commerce, figurent ci-après les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, un dirigeant ou un actionnaire significatif (actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 %) et, d'autre part, une filiale, autres que les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales :

- *Convention d'impulsion stratégique entre AVANTAGE S.A. (842 463 127 RCS PARIS, société nouvellement créée ayant absorbé AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) fin 2018) (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et TERRES D'AVENTURE (filiale) du 28/08/2013 modifiée par Avenant n°1 du 17/05/2016*

Nature et objet de la

Convention :

Détermination des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par Avantage S.A au bénéfice de la société TERRES D'AVENTURE, de leurs conditions et modalités d'exécution et de leur rémunération.

Modalités :

Versement chaque année n, sur la base des comptes annuel n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de TERRES D'AVENTURE, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt (retraitements : hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation et hors CICE) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 500.000 €.

Cette rémunération s'est élevée à 274.235,40 euros HT pour l'exercice 2018.

- *Convention d'impulsion stratégique entre AVANTAGE S.A. (842 463 127 RCS PARIS, société nouvellement créée ayant absorbé AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) fin 2018) (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et COMPTOIR DES VOYAGES (filiale) du 28/08/2013 modifiée par Avenant n°1 du 17/05/2016*

Nature et objet de la

Convention :

Détermination des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par Avantage S.A au bénéfice de la société COMPTOIR DES VOYAGES, de leurs conditions et modalités d'exécution et de leur rémunération.

Modalités :

Versement chaque année n, sur la base des comptes annuel n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de COMPTOIR DES VOYAGES, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt (retraitements : hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation et hors CICE) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 400.000 €.

Cette rémunération s'est élevée à 183.205,79 euros HT pour l'exercice 2018.

- *Convention d'impulsion stratégique entre AVANTAGE S.A. (842 463 127 RCS PARIS, société nouvellement créée ayant absorbé AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) fin 2018) (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et **NOMADE AVENTURE** (filiale) du 28/08/2013 modifiée par Avenant n°1 du 17/05/2016*

Nature et objet de la

Convention :

Détermination des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par Avantage S.A au bénéfice de la société NOMADE AVENTURE, de leurs conditions et modalités d'exécution et de leur rémunération.

Modalités :

Versement chaque année n, sur la base des comptes annuel n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de NOMADE AVENTURE, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt (retraitements : hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation et hors CICE) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 190.000 €. Cette rémunération s'est élevée à 33.001,08 euros HT pour l'exercice 2018.

- *Convention d'impulsion stratégique entre AVANTAGE S.A. (842 463 127 RCS PARIS, société nouvellement créée ayant absorbé AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) fin 2018) (actionnaire significatif et administrateur) et **CHAMINA SYLVA** (filiale) du 28/08/2013 modifiée par Avenant n°1 du 17/05/2016*

Nature et objet de la

Convention :

Détermination des prestations d'assistance stratégique et de développement réalisées par Avantage S.A au bénéfice de la société CHAMINA SYLVA, de leurs conditions et modalités d'exécution et de leur rémunération.

Modalités :

Versement chaque année n, sur la base des comptes annuel n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de CHAMINA SYLVA, à hauteur de 4,6% du résultat courant avant impôt (retraitements : hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation et hors CICE) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 100.000 €. Cette rémunération s'est élevée à 11.335,06 euros HT pour l'exercice 2018.

- *Convention d'impulsion stratégique entre AVANTAGE S.A. (842 463 127 RCS PARIS, société nouvellement créée ayant absorbé AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) fin 2018) (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et **ERTA ALE DÉVELOPPEMENT** (filiale) du 28/08/2013 modifiée par Avenant n°1 du 02/01/2014, par Avenant n°2 du 02/01/2015 et par Avenant n°3 du 5/12/2016*

Nature et objet de la

Convention :

Convention qui prévoit la fourniture par Avantage S.A. de prestations d'assistance stratégique et de développement à ERTA ALE DÉVELOPPEMENT.

Modalités :

Fixation d'une rémunération forfaitaire de 5.000 € HT.

- *Convention d'impulsion stratégique entre AVANTAGE S.A. (842 463 127 RCS PARIS, société nouvellement créée ayant absorbé AVANTAGE S.A. (377 754 882 RCS PARIS) fin 2018) (actionnaire significatif et administrateur de Voyageurs du Monde) et **ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE** (filiale) du 01/09/2013 modifiée par Avenant n°1 du 02/01/2014, par Avenant n°2 du 02/01/2015, par Avenant n°3 du 27/03/2017 et par avenant n°4 du 06/12/2018*

Nature et objet de la

Convention :

Convention qui prévoit la fourniture par Avantage S.A. de prestations d'assistance stratégique et de développement à ALLIBERT - GUIDES DE HAUTE MONTAGNE.

Modalités :

Fixation d'une rémunération forfaitaire de 45.000 € HT jusqu'au 01/01/2019.

A compter du 01/01/2019 : versement chaque année n, sur la base des comptes annuel n-1, d'une rémunération variable assise sur la performance de ALLIBERT – GUIDES DE HAUTE MONTAGNE, à hauteur de 4,1% du résultat courant avant impôt (retraitements : hors dividendes, hors variations de provisions sur titres et créances de participation) à la clôture de chaque exercice dès lors que le résultat courant avant impôt excède 300.000 €.

Cette rémunération s'élève au titre de l'année 2018, à verser en 2019 à la somme de 120.305 euros HT.

11.3 Délégations de pouvoirs et/ou de compétence en matière d'augmentation de capital

Conformément à l'article L.225-37-4 3°) du Code de commerce, figure ci-après un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et/ou de compétence en matière d'augmentation de capital en cours de validité.

Autorisation	Date de l'autorisation	Montant nominal maximum de l'opération	Durée (date limite de validité de l'autorisation)	Utilisation de l'autorisation
Néant				

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile de nous demander.

Nous vous demandons de bien vouloir vous prononcer, par votre vote, en faveur des résolutions que nous soumettons à votre approbation, et de donner à chacun des administrateurs actuellement en exercice et aux Commissaires aux comptes, quitus de l'exécution de leur mission.

Le Conseil d'administration
Monsieur Jean-François RIAL